

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

2020



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



Directeur de publication

Ahmadou BAKAYOKO

Directeur Général

Directeur de Publication Délégué

Sosthène LAGO

Sécretaire Général

Coordination

Direction de la Documentation

RSE & Conformité

Photos

Direction de la Communication Externe

Direction de la Communication Interne

Page de Couverture

Océan Ogilvy

Design et mise en page

Océan Ogilvy

Copyright © 2020 CIE

www.cie.ci

SOMMAIRE

EDITORIAL



PAR
AHMADOU BAKAYOKO
DIRECTEUR GENERAL CIE

CHAPITRE 01



CONSTRUIRE
UNE GOUVERNANCE
FORTE

Page 16

CHAPITRE 02



DEVELOPPER
LE CAPITAL HUMAIN

Page 28

CHAPITRE 03



PRESERVER
L'ENVIRONNEMENT
ET INTEGRER
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE

Page 44

CHAPITRE 04



RENDRE ACCESSIBLES
LES SERVICES
ESSENTIELS DE LA VIE
ET CONTRIBUER
AU DEVELOPEMENT
LOCAL

Page 54

ANNEXES



INDICATEURS
DE PERFORMANCE
2018 A 2020

Page 76



EDITORIAL

Par **Ahmadou BAKAYOKO**

Directeur Général CIE

Le secteur de l'électricité renferme à lui seul plusieurs enjeux de durabilité. Chaque enjeu représente une opportunité à saisir, pour le développement de notre entreprise et celui de la Côte d'Ivoire.

La croissance démographique et économique continue de notre pays, entraîne de fortes attentes de la part de l'Etat, de nos clients et de nos actionnaires. Ces attentes ont été amplement traduites dans la nouvelle convention Etat - CIE 2021 - 2030 qui a été signée le 01 octobre 2020.

En réponse à ces forts enjeux, la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) s'est engagée dans un programme de séparation des comptes et de transformation durable incluant amélioration et diversification des offres de service, digitalisation, renforcement des compétences, recherche de l'efficacité.

En 2020, la CIE a poursuivi l'optimisation des processus de maintenance et d'exploitation des infrastructures concédées. Les performances enregistrées sont bonnes : disponibilité des groupes de production (97,85%), rendement global du réseau (82,54%) et temps moyen de coupure (16 h 22 mn).

A ces performances s'ajoutent l'extension du périmètre d'intervention grâce à d'importants investissements consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire.

De 2015 à 2020, le Programme Electricité Pour Tous (PEPT), outil majeur de l'accès à l'électricité pour tous, a atteint l'ambitieux objectif d'un (1)

million de branchements raccordés sur 5 ans dont 254 836 branchements réalisés en 2020.

En plus de l'application « Ma CIE en ligne » mettant à la disposition de la clientèle des services en ligne, la CIE continue d'innover pour répondre au mieux à leurs attentes. Ainsi, plusieurs solutions ont été développées :

- la dématérialisation des factures en vue de régler la problématique de factures non reçues
- le géoréférencement des clients Basse Tension (BT) permettant de réduire les délais de dépannage
- l'accompagnement des clients dans le suivi et la maîtrise de leur consommation

Sur le volet social, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid-19, la CIE a apporté un soutien moral, matériel et financier aussi bien dans l'entreprise qu'au niveau national. L'important dispositif déployé en interne a permis aux collaborateurs d'assurer la continuité de services.

En plus de la mesure périodique de l'empreinte carbone de nos activités, la validation de la première phase de notre processus de certification selon le référentiel ISO 51001 (Système de management Energétique) contribue au renforcement de notre engagement environnemental. Par ailleurs, les actions conduites avec notre filiale Smart Energy nous ont permis de déployer plus de solutions pour réduire nos consommations d'électricité et celles de nos clients.

Ces actions ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres de celles conduites en 2020 par la CIE.

Je vous en souhaite une bonne lecture !

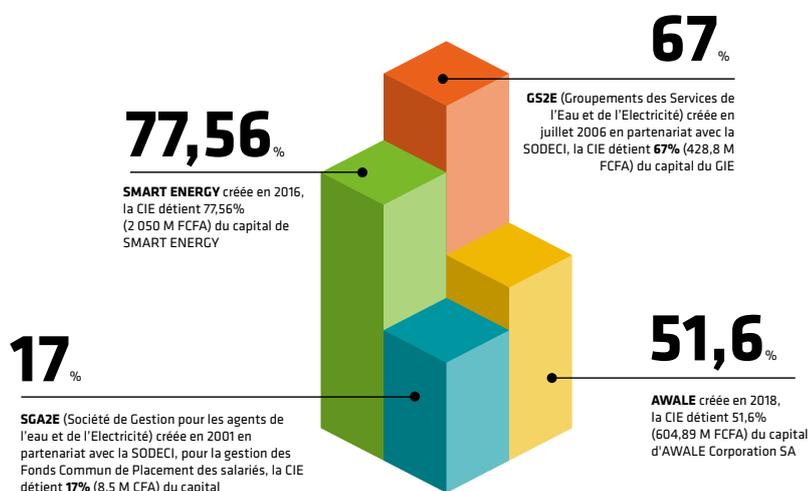
NOTRE ACTIONNARIAT

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est une société anonyme de droit ivoirien créée en 1990. Sa raison sociale ainsi que ses obligations sont définies par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers une convention de concession renouvelée en 2020.

Son capital social d'une valeur de 14 milliards de FCFA, est ouvert au public depuis sa cotation à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM - UMOA) en 1992.

Le cours de l'action au 31 décembre 2020 s'établit à **1 500 FCFA**, pour un cours moyen annuel de **1 245 FCFA**. Pour la 6ème année consécutive, la notation financière de la CIE, attribuée par l'Agence Bloomfield, est AA+ pour la catégorie long terme et A1+ pour la catégorie court terme, avec une perspective stable dans les deux (2) cas.

NOS ENTITES JURIDIQUES ET FILIALES



NOS CHIFFRES CLES



MODÈLE D'AFFAIRES

NOTRE ÉCOSYSTEME D'AFFAIRES

Les principales parties prenantes de nos activités

NOS ACTIONNAIRES (31 décembre 2020)



NOS CLIENTS

- Le grand public
- Les institutions
- Les entreprises
- Les étudiants du CME

NOS RESSOURCES HUMAINES

- Nos collaborateurs en exercice
- Les collaborateurs du GIE
- Nos représentants du personnel
- Nos retraités

NOS RESSOURCES

CAPITAL HUMAIN

- Équipes formées et mobilisées
- Emplois justes et durables
- Protection sociale avancée

CAPITAL FINANCIER

- Cotée à la BRVM Valeur de l'action au 31/12/2020 : 1 245 FCFA
- Notation financière : AA+ Chiffre d'affaires 2020 : **237,6 MDS**

CAPITAL INDUSTRIEL

PRODUCTION :

604 MW

6 barrages hydroélectriques

100 MW

1 centrale thermique

46

centrales isolées

97,85%

Taux de disponibilité des groupes :

TRANSPORT

53

postes de livraison vers les réseaux de distribution

8 652

postes de distribution

MOUVEMENT D'ÉNERGIE :

38

Unités de production raccordées

7 063 km

de réseaux électrique transport

3

interconnexions HTB transfrontalières (Mali, Burkina Faso, Ghana)

4

interconnexions HTA (Mali, Burkina, Liberia, Ghana)

DISTRIBUTION :

49 957 km

de réseaux électrique de distribution

118

centres d'accueil clientèle,

3

points de service

2

corners

CAPITAL ENVIRONNEMENT

19 142 m3

Réservoirs hydrauliques volume d'eau turbinée

92 870 589 m3

de gaz naturel consommé

46,6 GWh

d'énergie électrique (production + bureau consommé)

NOS MÉTIERS ET ACTIVITÉS

NOTRE STRATEGIE

Accélérer l'accès à l'électricité, améliorer et diversifier nos offres et services afin de satisfaire nos clients et maintenir notre position de leadership sur le marché.

NOTRE AMBITION

Être un partenaire incontournable de la population et de l'Etat Ivoirien dans la fourniture de services énergétiques.

NOS MÉTIERS / NOS IMPLANTATIONS

Gestionnaire du service public d'électricité, Formation aux métiers de l'électricité, Efficacité énergétique sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

NOS MARCHÉS ET NOS CLIENTS

NOS MARCHES

La délégation de services publics d'électricité

La Côte d'Ivoire et les pays voisins interconnectés à son réseau national

L'efficacité énergétique

La formation au métier de l'électricité

NOS PERSPECTIVES

La hausse de la consommation des particuliers à faible revenu contre baisse de la consommation des gros clients (développement de l'efficacité énergétique et de l'autoproduction)

L'ouverture du réseau national à la concurrence

Le renforcement du cadre d'échange avec les consommateurs

Les objectifs de développement durable et le changement climatique

La transformation digitale

NOS PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

- Nos fournisseurs et sous-traitants
- Nos organismes de protection sociale (SGA2E, MA2E)
- Les bureaux d'étude et consultants

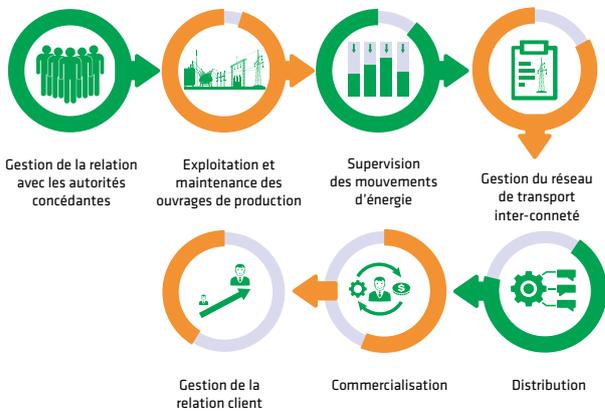
LA SOCIETE CIVILE

- Les riverains des infrastructures exploitées
- Les associations des consommateurs
- Les ONG
- Les organisations professionnelles
- Les médias et relais d'influence

LES INSTITUTIONS

- L'État concédant et ses sociétés d'Etat CI-ENERGIE et ANARE-CI
- Autorités administratives et politiques
- Les collectivités locales et territoriales
- Chefs de communauté (traditionnelle, locale...)
- Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (WAPP)

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR :



LES FACTEURS CLES DE PERFORMANCE ET DE RESILIENCE DE NOS ACTIVITES

- Un actionariat stable et une gouvernance forte
- Une relation de confiance avec l'Etat concédant
- Une parfaite connaissance des infrastructures exploitées depuis 30 ans
- Un développement continu des compétences de nos collaborateurs
- Une triple certification QSE du pôle Production, Transport et Mouvement d'Énergie
- Un engagement RSE exemplaire autour des ouvrages de production



NOS CLIENTS
2.915.688
 clients raccordés

NOS IMPACTS ET RESULTATS CLES POUR NOS SALARIES

1,069 MDS FCFA de dépenses de formation	Certifications ISO 45001
2,875 MDS FCFA dépenses volontaires en avantages sociaux	1,201 MDS FCFA Fonds alloués aux prêts internes

POUR LES COMMUNAUTÉS

Branchements sociaux PEPT : 254 836 branchements réalisés	Management RSE autour des usines de production classé exemplaire selon l'ISO 26000
Plus de 334 millions FCFA consacrés aux actions RSE	

POUR NOS ACTIONNAIRES

- Rentabilité économique et financière des activités
- Ethique placée au centre de la gouvernance (engagement vers la certification ISO 37001)
- Développement de nouveaux segments du marché (PEPT, Digitalisation)

POUR NOS CLIENTS

Augmentation clients raccordés : 2 915 688 clients BT et HT raccordés (+13%)	15.664 abonnés ont bénéficié de l'envoi des factures par messagerie électronique
• Qualité de service : TMC : 16 H 22 mn et taux de disponibilité groupe 97,85%	
37 000 abonnés enregistrés à la e-agence	

POUR L'ETAT

- Un partenaire innovant pour développer l'accès à l'électricité
- Un partenaire services performants par l'amélioration des rendements
- Un partenaire stratégique pour le développement du secteur de l'électricité
- Un partenaire de confiance dans l'exécution du contrat de performance

POUR L'ENVIRONNEMENT

90 % de la production électrique issue de l'hydroélectricité
117 tCO2e / GWh produit
Certification ISO 14001 des usines de production

NOS VALEURS



LA CONFORMITÉ

Concessionnaire d'un service public, la conformité de nos activités aux lois et règlements de Côte d'Ivoire, au contrat de performance qui nous lie à l'État, aux règles, procédures et instructions de travail, qui régissent nos activités quotidiennes sont des facteurs déterminants de la stabilité et de la performance de notre entreprise et ce faisant de la qualité de service que nous délivrons aux populations de Côte d'Ivoire.



L'INTÉGRITÉ

L'intégrité est une valeur morale que doivent partager tous nos collaborateurs de la CIE afin d'assurer la loyauté de nos pratiques au profit de toutes nos parties prenantes. L'intégrité nous appelle notamment à lutter contre la fraude, la corruption, contre toute pratique discriminante et discriminatoire qui n'aurait d'autre effet que de porter atteinte à la reconnaissance des valeurs et de l'expertise de nos collaborateurs.

LE PROFESSIONNALISME

Le professionnalisme est la valeur fondamentale gouvernant les actes quotidiens de tous nos collaborateurs. Elle nous enjoint à accomplir nos tâches avec rigueur, diligence et un sens élevé des responsabilités, à garantir la satisfaction de nos clients par des prestations de qualité, dans le respect de la personne humaine et de l'environnement.



LA SOLIDARITÉ

La solidarité est une valeur traditionnelle de la culture africaine que nous érigeons au rang des principes de management de notre entreprise, liant esprit d'entreprise et esprit de famille. Ce socle de notre politique sociale permet à nos collaborateurs d'exercer pleinement leurs missions, en se sachant protégés des vicissitudes de la vie quotidienne.



LA PERFORMANCE

La performance est seule garante de la qualité et de la disponibilité du service public d'électricité au profit de nos clients. Cette exigence nous enjoint à accomplir chacune de nos tâches avec rigueur et diligence ; à assurer une qualité élevée de formation initiale et continue de nos collaborateurs, à promouvoir un sens élevé des responsabilités pour garantir la satisfaction de nos clients.



LA RESPONSABILITÉ

La CIE est une entreprise citoyenne et responsable ; cette valeur nous enjoint à prendre en compte et concilier les intérêts de toutes nos parties prenantes dans l'exercice de nos activités, en prônant le respect des règles éthiques et déontologiques de notre entreprise, en témoignant de la bonne exécution de nos activités par la communication de rapports d'activité et de résultats vérifiables.

ANALYSE DE RISQUES RSE

À la suite de l'identification et l'analyse des risques extra-financiers réalisée par ERANOVE, les axes d'amélioration identifiés sont mis en œuvre et suivis à la CIE à travers des chantiers prioritaires.

Capital humain – Politique RSE – Ressources humaines			
Domaine du risque	Principaux facteurs d'impacts risques et opportunité liés à nos activités, notre chaîne de valeurs et nos produits et services	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Risque de non-conformité aux standards et réglementation en matière de lutte anti-corruption de dégradation de la performance pour cause de non adéquation des compétences	La qualité et la disponibilité des compétences sont des facteurs clés de performance. La transformation digitale amène des évolutions fortes au sein de chaque métier. L'inadéquation des compétences avec l'évolution des besoins de compétences et le turn-over subi pourraient impacter la performance.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heures de formation par collaborateur (IR) - Taux de déploiement des référentiels des compétences (cœur de métier) (IR) - % de collaborateurs évalués par rapport au référentiel des compétences (IR) 	Programme de gestion prévisionnelle des emplois et compétences cœur de métier
Risque de dégradation de la performance pour cause de défaut de prise en charge sociale des collaborateurs	Dans un contexte concurrentiel d'une part et pour sa résilience d'autre part, l'entreprise doit être en capacité d'attirer et de retenir les talents utiles à ses activités et développements avec un bon niveau de protection sociale.	Pourcentage des collaborateurs couverts par un niveau de protection sociale volontaire de la part de la société (IM)	
Risque d'atteinte à la santé, la sécurité et la sûreté des collaborateurs	Nos activités de production-transport-distribution et commercialisation d'électricité peuvent exposer nos collaborateurs à des conditions de travail exigeantes. Elles peuvent être source d'accidents de travail (ex. électrocution) ou de maladies professionnelles (ex. Troubles Musculo squelettiques (TMS)). Sur le terrain ou dans les projets, les collaborateurs sont parfois exposés à des atteintes à leur sécurité. Enfin, les conditions sanitaires (hygiène, pandémie) doivent être prises en compte.	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail et taux d'absentéisme (IR) - Accidents de travail (taux de fréquence et gravité) (IR) - Nombre de maladies professionnelles (IR) - Taux de couverture ISO 45001 (IM) 	

Protection de l'environnement – Politique RSE – Environnement			
Domaine du risque	Principaux facteurs d'impacts risques et opportunité liés à nos activités, notre chaîne de valeurs et nos produits et services	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Risque de non compétitivité pour investissements de mise en conformité / risques d'accidents générateurs de pollution	Nos sites de production sont soumis à des réglementations de protection de l'environnement et d'exploitation des installations classées et pourraient faire l'objet d'accidents (ex : explosion, rupture de barrage) ou de retrait d'autorisation. Par ailleurs, nos standards environnementaux et le renforcement constant des réglementations entraînent des dépenses de mises en conformité (investissement et exploitation) qui pourraient entraîner une hausse des prix de revient et impacter la compétitivité. Une attention particulière doit être portée aux rejets dans l'eau et l'air.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture ISO 14001 (IM) - Suivi des accidents et presque accidents (IM) - Suivi de la qualité des rejets dans l'air (IR) - Provisions et garanties pour risques environnementaux (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Reporting des accidents et presque accidents - Consolidation du suivi des rejets dans l'air - Consolidation d'audits des risques environnementaux, - Recensement des actions d'alerte et sensibilisation des Autorités sur les situations à risque
Risque de dégradation de performance causé par des pertes	Nos installations concédées exigent une efficacité maximale permettant d'éviter les pertes depuis la production jusqu'à la distribution de l'électricité. L'optimisation des consommations (énergie, gaz, etc.) et la limitation des gaspillages sont sources de performance. La disponibilité et la volatilité des ressources non renouvelables sont à considérer.	<ul style="list-style-type: none"> - Rendement des usines et des réseaux (IR) - Programmes d'actions d'amélioration de l'efficacité des installations (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des actions de réduction des fuites et ruptures - Recensement des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités sur les capacités de production et de distribution
Risque de baisse de disponibilité des ressources lié au changement climatique	Le développement économique, la démographie et le changement climatique entraînent une demande croissante des énergies renouvelables, parmi lesquelles l'énergie hydro-électrique. Dans le même temps, les événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, etc.) pourraient dégrader nos infrastructures et peser sur la ressource en eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture ISO 50001 (IM) - Suivi du rendement électricité (IR) - Capacité de production globale (IR) - Electricité produite et part des capacités de production (GW (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation du suivi des ressources en eau - Recensement des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités sur l'évolution des ressources en eau

Relations avec la société – Politique RSE – Société			
Domaine du risque	Principaux facteurs d'impacts risques et opportunité liés à nos activités, notre chaîne de valeurs et nos produits et services	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Risque de dégradation de la santé des tiers	Nos activités peuvent entraîner des conséquences sur la santé, par exemple l'électrocution. Sur notre périmètre de responsabilité, doivent être pris en compte les mauvais usages et raccordements, la qualité des installations et des infrastructures.	Programme de suivi et de gestion des incidents des tiers (IM)	Consolidation des audits des risques santé / sécurité, Recensement des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités sur les situations d'exposition aux risques santé sécurité de tiers
Risque de non-paiement et grève pour non acceptation du prix ou de la qualité de service	La qualité de service est due au client. C'est un élément clé de l'appréciation du prix, de la fidélisation et du paiement effectif. Les pannes sur toute la chaîne de la production à la distribution sont potentiellement pénalisantes et doivent être limitée. Le coût des services essentiels, sont des charges sensibles dans le budget des ménages et des entreprises.	- Indicateurs de satisfaction clients (IR) - Temps moyen de coupure (IR) - Taux de couverture ISO 9001 (IM)	- Recensement des actions de sensibilisation sur l'organisation du secteur - Publication des indices de satisfaction clients dans la limite des dispositions contractuelles et des autorisations de l'Etat.
Risque de dégradation de performance pour fraude	Le contexte de nos activités expose l'entreprise à des détournements indus des services et des fraudes qui nécessitent une capacité de détection de lutte contre ces pratiques	- Actions de lutte contre la fraude (IM) - Ratio de facturation (IR)	Consolidation des programmes de surveillance de la fraude
Risque de défiance des investisseurs / concessionnaires pour manque de communication et de transparence	La qualité des relations avec les institutions et agences dans les pays où nous opérons est déterminante. Nous fournissons des services essentiels. Ces relations exigent le respect de nos engagements contractuels, professionnalisme et expertise, dialogue et transparence. Le renouvellement des concessions exige un haut niveau de service et intégrité.	Reporting des actions RSE (publication des rapports Développement Durable (DD)) (IM) - Programmes de plaidoyer et communication RSE (IM)	Organisation E&S des projets
Risque de réduction de l'activité liée au refus par les communautés de nos projets ou contestations sur nos sites existant	Les relations avec les communautés proches de nos infrastructures existantes et nos projets se doivent d'être constructives. Les attentes et intérêts raisonnables sont pris en compte par l'entreprise pour assurer un ancrage local de qualité.	- Dépense d'actions de soutien/mécénat et partenariat (IR) - Taux de couverture ISO 26000 (IM)	- Cartographie des parties prenantes clés (IM) - Actions mises en œuvre (IM) - Plans d'Engagements des Parties Prenantes mis en place sur les projets (IM)

Gouvernance – Politique RSE			
Domaine du risque	Principaux facteurs d'impacts risques et opportunité liés à nos activités, notre chaîne de valeurs et nos produits et services	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Risque de non-conformité aux standards et réglementation en matière de lutte anti-corruption	Le respect des meilleurs standards internationaux de gestion, des normes internationales de comportement et la conformité aux réglementations s'imposent à notre entreprise internationale, pour sa pérennité et ses développements. La loyauté des pratiques implique une intégrité sans faille indispensable à la confiance dans toutes nos relations d'affaires.	-Nombre de personnes formées/ sensibilisées à l'éthique (IR) -Dépenses effectuées dans la promotion de l'éthique (IR) -Taux de couverture évaluations ISO 19600 et certifications ISO 37001 (IM) -reporting des plaintes internes et externes (IR)	Reporting des alertes et des sanctions
Risque réputationnel lié à la mauvaise gestion des mises en cause	La réputation de l'entreprise est un actif précieux et la confiance en l'entreprise est une condition de maintien et d'accès au marché. Ce faisant, toutes dispositions doivent être prises en prévention pour éviter les évènements qui pourraient survenir et mettre en cause l'entreprise. Pour maintenir la confiance, la qualité de dialogue, la transparence et le reporting extra-financier sont autant de leviers. En cas de survenance d'un évènement non souhaité, la réactivité, la bonne gestion de crise et la communication associée permettent de préserver la réputation.	-Déploiement de procédures de gestion de crise (maîtrise des conséquences) (IM) -Déploiement de dispositifs en place pour limiter les causes, par entité (IM)	Gestion des mises en cause

POLITIQUE RSE

Notre vision

Les ambitions de la CIE sont de progresser dans nos performances, d'améliorer en continu nos services et nos activités au bénéfice de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes. Elles se traduisent par :

- ✓ L'innovation dans notre savoir-faire en vue de fournir des prestations de qualité tout en préservant la santé des collaborateurs et en respectant l'environnement,
- ✓ Le renforcement des liens avec nos parties prenantes pour une anticipation de leurs attentes de plus en plus fortes,
- ✓ L'amélioration de nos performances contractuelles vis-à-vis de l'État de Côte d'Ivoire par une gouvernance forte, transparente et exemplaire.

La démarche RSE de la CIE s'appuie sur ces ambitions et s'intègre pleinement à la politique du groupe ERANOVE qui s'articule autour de quatre axes :

- ✓ La gouvernance éthique et conformité
- ✓ Le développement du capital humain et employeur responsable
- ✓ La prévention et l'optimisation des ressources naturelles
- ✓ L'accès aux services essentiels et développement des communautés

Nos orientations stratégiques	Gouvernance	Développement du capital humain et employeur responsable	Prévention, optimisation des ressources et des solutions	Accès aux services essentiels et développement des communautés
Nos engagements	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une entreprise citoyenne prenant en compte les attentes de ses parties prenantes. • Renforcer notre rôle de partenaire de référence de l'État en contribuant à l'équilibre du secteur de l'électricité et à l'accroissement de l'accès à l'électricité • Développer nos règles d'éthique et mise en œuvre d'une démarche de lutte anticorruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir et maintenir des services essentiels à la santé et sécurité des collaborateurs et des parties prenantes • Favoriser des emplois durables • Renforcer les compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver l'environnement et les ressources naturelles • Adopter des systèmes intelligents favorisant une production et une consommation durable • Répondre de ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Placer le client au centre de nos activités • Intégrer l'innovation dans nos services et activités • Développer et nourrir des liens de proximité avec les communautés
Nos domaines d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure de la performance extra-financière • Conformité et lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et sécurité • Développement des compétences et management des talents • Dialogue social • Protection sociale et rémunération équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des pollutions (eau, air, sol) • Performances et optimisation des ressources, de la production à la distribution • Efficacité énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services de base de qualité • Dialogue constructif avec les institutions et les parties prenantes • Entrainement de nos partenaires et fournisseurs dans la démarche RSE • Impact local positif de nos activités (santé, éducation, emplois, achats, mécénat)

Le respect de ces engagements, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus sont transcrits dans un rapport de développement durable annuel disponible auprès de nos parties prenantes en vue de favoriser un dialogue continu contributif à l'amélioration de nos performances et de notre mission de service public.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre contribution au développement durable de la société est significative sur 7 des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Nous amplifions chaque fois que possible notre impact positif sur :



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Établir des modes de consommation et de production durables



Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ENGAGÉS POUR VOTRE PERFORMANCE



CHAPITRE 01



CONSTRUIRE
UNE GOUVERNANCE
FORTE



Décider
avec des organes
structurés



Pérenniser
une gouvernance
responsable



Placer l'éthique
au centre de notre
gouvernance



Evaluer et certifier
les systèmes
de management

1. DÉCIDER AVEC DES ORGANES STRUCTURÉS

1.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le premier organe de gouvernance de la CIE est son Conseil d'Administration. Il détermine les orientations de ses activités, veille à leur mise en œuvre. Il agit sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées d'actionnaires, dans la limite de l'objet social de la CIE et conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA. Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres qui nomment leur Président. L'actuel Président est M. Dominique KAKOU.



Le Conseil d'Administration de la CIE

1.2. LES COMITÉS DÉPENDANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Le Comité de rémunération**

Mis en place lors de la séance du 24 mai 2011, le Conseil d'Administration est composé de trois (3) Administrateurs chargés d'examiner les rémunérations et les avantages en nature des mandataires sociaux.

- **Le Comité d'audit**

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 03 décembre 2015, conformément aux dispositions de l'article 829-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et en application de l'article 20-4 des statuts, s'est doté d'un comité d'audit composé de trois (3) Administrateurs non-salariés de la société ou n'exerçant aucun mandat de directeur général ou directeur général adjoint au sein de la société.

Le comité d'audit a pour missions essentielles de :

- ✓ Procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes de l'entreprise ;
- ✓ Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- ✓ Assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- ✓ Emettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

Le comité d'audit rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

• La Direction Générale

Le second organe de gouvernance de la CIE est la Direction Générale. Elle est assurée par le Directeur Général désigné et nommé par le Conseil d'Administration. Il agit conformément aux dispositions prévues par l'acte uniforme et les statuts de la CIE qui lui confèrent son mandat. La Direction Générale reflète le modèle managérial de la CIE. Le Directeur Général et les 5 Directeurs Généraux Adjointes forment le Comité de Direction Générale (CDG). Depuis avril 2019, Monsieur Ahmadou BAKAYOKO est le nouveau Directeur Général de la CIE.



1.3. LES COMITÉS DÉPENDANTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les décisions stratégiques et les sujets évoqués en Comité de Direction Générale (CDG) sont déclinés dans les organes de direction par les Directeurs Généraux Adjointes des différents pôles.

Un Comité de Direction (CODIR) comprenant les membres du CDG, les Directeurs Centraux, les Directeurs, Directeurs adjointes est organisé régulièrement pour évoquer les sujets concernant la vie de l'Entreprise.

Un comité de Direction élargi (CODIR Elargi) comprenant les membres du CODIR, les Directeurs Régionaux du Transport, les Directeurs Régionaux de la Distribution, et les Directeurs d'Usines est organisé en fonction des circonstances.

2. PÉRENNISER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

2.1 UN MANAGEMENT ADAPTÉ AUX RÉALITÉS

Le changement de gouvernance en avril 2019 marque le début d'une nouvelle vision et d'un nouveau programme de transformation de la CIE pour la période 2020-2025. Il se décline en 10 programmes de transformation suivants :



Par ailleurs, depuis quelques années, la CIE a fondamentalement intégré dans son mode de fonctionnement, les questions de responsabilité sociétale, de bonne gouvernance et d'éthique. Comme toute entreprise moderne, elle mène plusieurs actions sectorielles vis-à-vis de ses parties intéressées.

Au regard des intérêts en jeu, la Direction Générale de la CIE a décidé en octobre 2019, de faire porter l'ensemble des activités évoquées plus-haut par une seule entité dénommée Direction Documentation, RSE et Conformité, rattachée au Secrétariat Général. Les objectifs qui lui sont assignés sont :

- En interne, de rassembler l'ensemble de nos collaborateurs autour de valeurs, règles de travail et règles de conduite communes ; tout comme de bénéficier d'une ambitieuse politique documentaire adaptée aux besoins de la CIE ;
- En externe, de travailler à l'amélioration de l'image de l'entreprise par une meilleure politique de développement durable qui impacte, autant que possible, le quotidien des populations.

2.2 NOTRE MODÈLE MANAGÉRIAL

Le modèle managérial de la CIE inspiré par Marcel ZADY KESSY, premier Président Directeur Général de 1990 à 2002, est fondé sur la délégation, l'engagement et la responsabilisation de ses collaborateurs. Il repose sur son capital humain, alliant les exigences modernes du management et les réalités culturelles africaines. Il a été érigé en une culture de groupe par ERANOVE, qui prône un management interculturel et décentralisé. Il facilite une direction participative des collaborateurs et des managers dans la réalisation des objectifs qui leur sont assignés. Il favorise également une politique de proximité qui rend la hiérarchie plus accessible aux collaborateurs, développe un esprit de famille dans l'entreprise. Le dialogue social en est d'autant plus facilité entre représentants des salariés et la Direction Générale. L'organisation méthodique des processus et des instructions de travail est complétée par le déploiement d'un système d'audit interne et d'un système de management qualité sécurité environnement, tous concourant à l'amélioration continue de nos performances d'exploitation.

3. PLACER L'ÉTHIQUE AU CENTRE DE NOTRE GOUVERNANCE

3.1. RÉVISION DES CARTOGRAPHIES DES RISQUES DE CORRUPTION

La cartographie des risques de corruption est un outil qui permet l'identification, l'analyse et la hiérarchisation des risques spécifiques de corruption auxquels une organisation est confrontée. Elle a pour objectif, l'élimination ou la réduction (maîtrise) des risques identifiés par la mise en place de mesures de préventions adéquates. En 2018, les cartographies des risques d'une grande partie des directions de la CIE ont été élaborées. Comme prévu par la loi sapin 2, et aussi dans le cadre de la mise en place de notre système de management anti-corruption, en 2020, la révision des cartographies des risques a été effectuée. Elle consiste à :

- ✓ Passer en revue les risques identifiés lors de l'élaboration de la cartographie précédente ;
- ✓ Identifier éventuellement de nouveaux Risques ;
- ✓ Vérifier les facteurs de maîtrise le cas échéant ;
- ✓ Mettre en place un plan d'actions de maîtrise des risques.

Point comparatif des cartographies des risques 2018/2020

Indicateurs	2018	2020
Nombre de directions concernées	15	25
Nombre d'activités passées en revue	144	203
Nombre de direction ayant un plan d'actions identifié	8	21
Nombre de plans d'actions élaborés	8	19

Analyse

La réorganisation de l'entreprise en 2019, explique le nombre élevé de directions et d'activités passées en revue en 2020. Les cartographies et plans d'actions associés feront l'objet de validation par les responsables de structures pour matérialiser leur engagement. Un suivi périodique des plans d'actions identifiés avec les structures concernées est prévu en vue de s'assurer de la mise en œuvre effective des plans.

3.2. EVALUATION DES PRINCIPAUX CLIENTS ET FOURNISSEURS

La due diligence est un processus qui permet une connaissance approfondie (ex : actionnaires, management, réputation) du partenaire potentiel et de ses ressources pour remplir les services contractuels attendus. D'un point de vue juridique, une entreprise peut être tenue responsable des faits de corruption d'un tiers en lien avec le contrat qu'elle a passé avec lui.

En 2019, le processus de due diligence a été lancé sur les entreprises ayant au moins 200 Millions de chiffre d'affaires annuel sur des demandes d'achats émises (source Supply Chain). L'objectif visé par cette enquête est d'identifier les entreprises partenaires ne disposant pas d'un programme éthique et conformité en vue de planifier des sensibilisations et formations sur la thématique.

Le processus de Due Diligence a été relancé en 2020 avec des critères plus affinés. Ainsi, la sélection a été faite sur les entreprises ayant plus de 200 millions de chiffres d'affaires annuel avec la CIE sur les 3 dernières années avec leur demande d'achat réglée (source Direction Financière Comptable (DFC)). 139 entreprises ont ainsi été retenues pour la réalisation de l'enquête.

Le questionnaire d'enquête porte sur les thèmes suivants :

- ✓ Informations sur l'entreprise ;
- ✓ Éthique et conformité ;
- ✓ Conflit d'intérêts ;
- ✓ Informations RSE ;
- ✓ Informations bancaires ;
- ✓ Déclaration.

Point comparatif des processus de due Diligence 2019/2020

Indicateurs	2019	2020
Nombre d'entreprises identifiées	200	139
Nombre d'entreprises ayant participé à l'enquête	121	99
Nombre d'entreprises ayant répondu à l'enquête	47	34
Nombre d'entreprises ayant un programme éthique et conformité	14	17

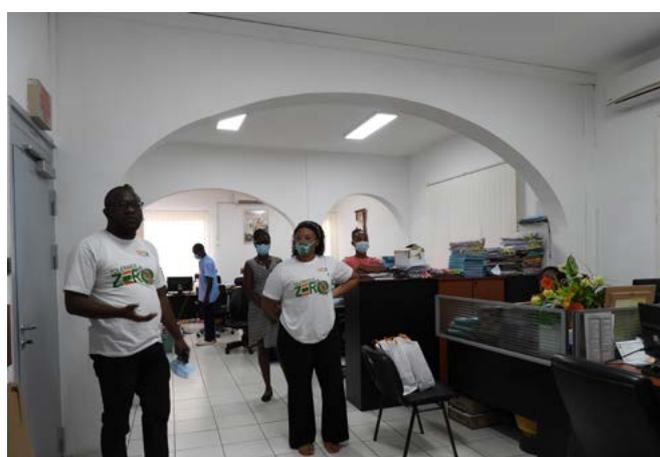
3.3. SENSIBILISATION SUR LES DIRECTIVES ANTI-CORRUPTION

En 2020, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie de la covid-19, les sensibilisations prévues sur les directives anticorruption et les valeurs éthiques à l'endroit des agents de zone et électriciens réseau n'ont pu être réalisées. Néanmoins, la célébration de la journée internationale de la lutte contre la corruption (le 09 décembre 2020) a permis de saisir l'opportunité de sensibiliser les collaborateurs sur la corruption et les risques associés pour les personnes et l'entreprise. A cette occasion, les activités suivantes ont pu être menées :

- ✓ Diffusion à l'ensemble des collaborateurs de la note du DG de la CIE pour réitérer son engagement et exhorter les collaborateurs à mener cette lutte ;
- ✓ Diffusion de messages en pop-up sur l'ordinateur, signature de bas de mail ;
- ✓ Distribution de goodies avec des slogans de lutte anticorruption (pins, tee-shirt etc.) ;
- ✓ Rencontres de proximité avec des collaborateurs de différents sites pour échanger sur la note du DG et certains risques légaux et réputationnels liés à la corruption.

Les sites sensibilisés par la Sous-Direction RSE & Conformité (SDRC) lors de la journée du 09 décembre 2020 sont :

Pôle Supply Chain	Sous-direction Achat
Pôle AGF	Direction du Patrimoine
	Direction Ingénierie Immobilière
	Direction Financière (Sous-direction comptabilité fournisseurs)
Pôle Distribution et Commercialisation	Direction Régionale Yopougon (DR Yop) Direction Régionale Abidjan-Sud (DRAS) Direction Régionale Abidjan-Nord (DRAN)
Pôle PTME	Direction Usine Hydraulique (DUH) TAABO



3.4. GESTION DES ALERTES / PLAINTES

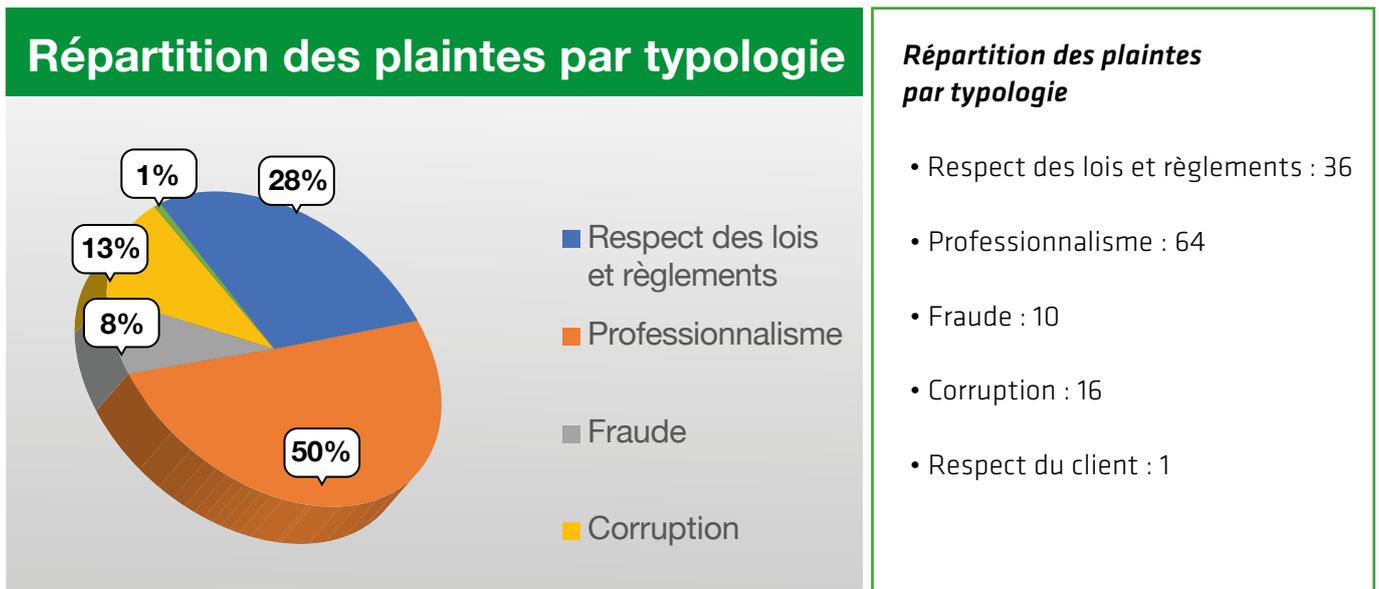
Dans le cadre du renforcement de notre dispositif d'alerte éthique, la CIE a souscrit à une solution du logiciel dénommé WHISTLE B. c'est un dispositif en ligne, accessible à l'ensemble des parties intéressées à savoir les collaborateurs, les clients et les fournisseurs. Il permet d'alerter le service éthique sur les comportements répréhensibles pouvant entacher la réputation de l'entreprise, voire engager sa responsabilité. Il garantit l'anonymat des lanceurs d'alertes et les données qui y sont stockées sont sécurisés conformément à la loi sur la protection des données à caractères personnel. Il facilite les différents échanges sur les alertes et permet le suivi du traitement des alertes par les lanceurs d'alerte tout en conservant le caractère anonyme et sécurisé. Le déploiement de ce nouveau dispositif est prévu pour le premier trimestre 2021.



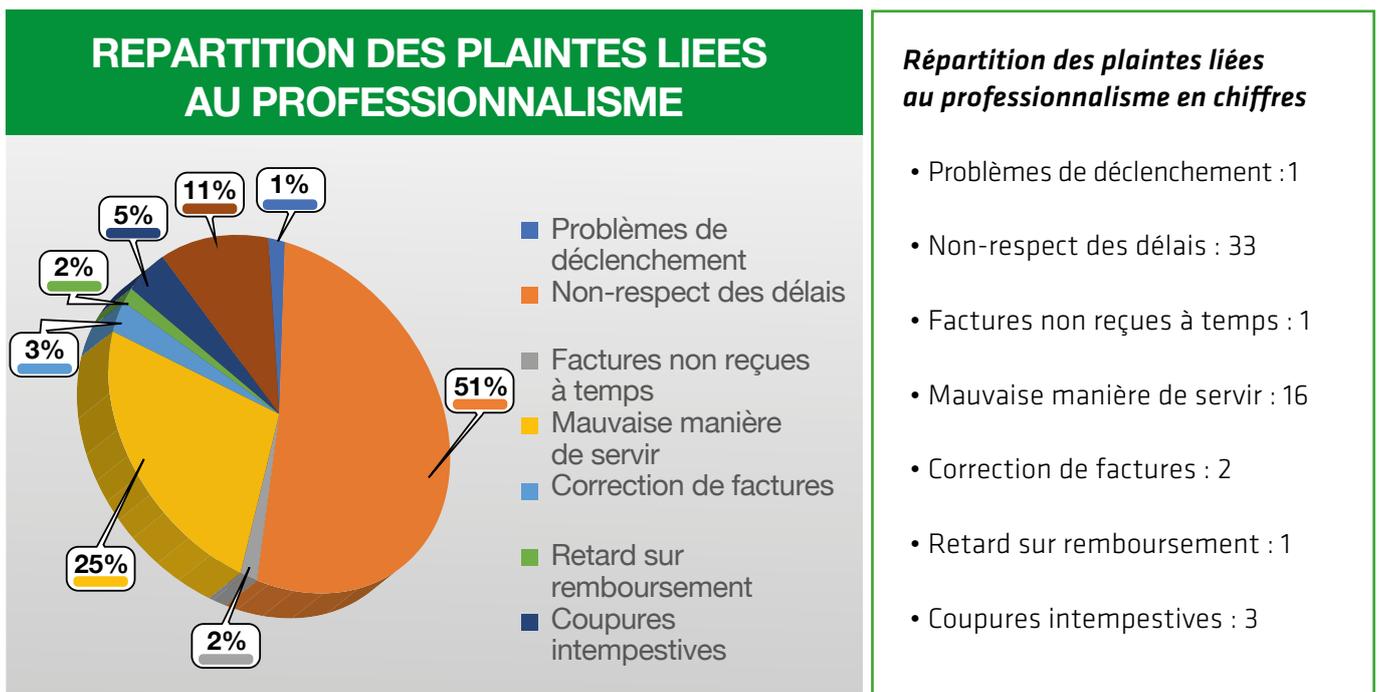
3.5. SUIVI DES ALERTES / PLAINTES

Au 31 décembre 2020, au niveau des plaintes externes, 94 plaintes ont été résolues sur 100 plaintes enregistrées. Au 31 décembre 2020, au niveau des plaintes internes 27 plaintes ont été résolues sur 27 plaintes enregistrées. Le taux de traitement des plaintes en 2020 est de 95% contre 73% en décembre 2019.

Ci-après la typologie des plaintes enregistrées :



Les alertes relatives au manque de professionnalisme, plus précisément les cas de non-respect des délais, sont toujours dominantes.



DUE DILIGENCE

EXEMPLARITÉ

POLITIQUE

CARTOGRAPHIE

ISO 37001

DISPOSITIF D'ALERTE

ANTI-CORRUPTION

VALEUR

CHARTRE

LOI SAPIN 2

PRINCIPE

TRANSPARENCE

ETHIQUE ET CONFORMITE

4. EVALUER ET CERTIFIER LES SYSTEMES DE MANAGEMENT

4.1. CERTIFIER NOS DEMARCHES QSE - RSE

✓ TAUX DE COUVERTURE CERTIFICATIONS ET EVALUATIONS ISO

En vue du suivi de ces certifications, de nouveaux indicateurs notamment ceux relatifs aux taux de couverture des certifications / évaluations ont été intégrés en la faveur du Reporting RSE 2019 et sont depuis lors suivis. Ceux-ci précisent les taux de couverture des certifications au sein de la CIE.

Domaine	Norme / Référentiel	Périmètre métier	Assiette	Taux de couverture certification/ évaluation 2020
Santé Sécurité au travail	OHSAS 18001 / ISO 45001	Tous métiers ¹	Effectif	15%
Environnement	ISO 14001	Production d'électricité	Capacité de production électricité	100%
		Transport d'électricité	Km réseau électricité	100%
Qualité	ISO 9001	Tous métiers	Effectif	22%
Responsabilité sociétale	ISO 26000	Production d'électricité	Capacité de production électricité	100%
Compliance	ISO 19600	Tous métiers	Effectif	100%

CARTOGRAPHIES DES STRUCTURES CERTIFIÉES/ÉVALUÉES

PÔLES	DIRECTIONS	ISO 9001 Version 2015	ISO 45001 Version 2018	ISO 14001 Version 2015	ISO 26000 Version 2017
Pôle PTME	Production d'électricité	✓	✓	✓	✓
	Mouvement d'énergie	✓	✓	✓	
	Transport et Télécommunications	✓	✓	✓	
Pôle AGF	Patrimoine	✓			
	Budget Contrôle de Gestion et Contrôle Interne	✓			
	Finance comptabilité	✓			
DCME	Centre des métiers de l'Electricité	✓			
Pôle SG	Médecine du travail	✓			
	Documentation et Archivage	✓			

CERTIFICATS QSE

Les audits de certification sont réalisés par l'organisme AFNOR. En raison de la crise sanitaire relative à la pandémie de la covid-19, les audits AFNOR 2020 n'ont pas été réalisés aux périodes initialement prévues et pour certains se sont fait à distance. Néanmoins, tous les audits prévus ont pu être réalisés en 2020.

Pour rappel, les constats faits se présentent sous la forme de :

PF : point fort ;

PP : piste de progrès ou point à améliorer ;

PS : point sensible ;

NC min : non-conformité mineure ;

NC max : non-conformité majeure ;

Pôle PTME – Production Transport et Mouvement d'Énergie

L'audit de surveillance N°1 Qualité Sécurité Environnement (QSE) du Pôle PTME s'est déroulé en présentiel du 14 au 22 septembre 2020 relativement aux normes Qualité ISO 9001 version 2015, Environnement ISO 14001 version 2015 et Santé & Sécurité au travail ISO 45001. A l'issue de ces audits, les résultats obtenus par le pôle PTME sont : 29 Points Forts (PF), 43 Pistes de Progrès (PP), 30 Points Sensibles (PS) et 01 Non-Conformités mineures (NC min). 18 PS et 1 NC min de 2019 ont été reconduits en 2020.

Pôle AGF – Administration Gestion Finances

Les audits de suivi Qualité du pôle AGF se sont déroulés du 21 au 26 novembre 2020. Cet audit a été réalisé entièrement à distance et sur le nouveau périmètre du pôle AGF. Il s'agit :

- ✓ Audit de surveillance 2 : DGA Pôle AGF, Direction du Budget, Contrôle de Gestion et Contrôle Interne
 - ✓ (DBCGCI), Direction du Patrimoine (DP)
- Audit de surveillance 1 : Direction Financière et Comptable (DFC)

A l'issue de ces audits, les résultats obtenus par le pôle AGF sont : 31 PF, 30 PP, 6 PS.

Pôle SG – Secrétariat Général

La Direction de la Médecine du Travail (DMT) et la Sous-Direction Documentation et Archivage de la Direction Documentation (SDTIA), RSE et Conformité sont les seules entités du Pôle SG à être certifiées ISO 9001 v2015.

L'audit de surveillance N°2 de la DMT et de SDTIA anciennement DDA s'est déroulé du 19 au 23 novembre 2020. Les constats relevés lors de ces audits sont : 24 PF, 8 PP, 1 PS.

DCME – Direction du Centre des Métiers de l'Électricité

L'audit de renouvellement Qualité de la DCME s'est entièrement déroulé à distance du 24 au 26 novembre 2020. Les constats relevés lors de cet audit sont : 6 PF, 17 PP, 3 PS, 1 NC min.

DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIETALE (RSE)

Depuis 2015, la CIE renforce et prouve son engagement dans la Responsabilité Sociétale par :

- ✓ L'élaboration et la communication du Reporting RSE, validé par un organisme tiers indépendant ;
- ✓ La publication de la Déclaration de Performance Extra Financier (Rapport de Développement Durable) ;
- ✓ La mise en place d'un système RSE sur l'ensemble de ces sites de production.

Dans le cadre de la structuration de la démarche RSE à la CIE, l'année 2020 a été consacrée :

- ✓ Au renforcement de la gouvernance du développement durable à travers les actions suivantes :
 - La réorganisation des organes du comité développement durable (CoDD). Cela à consister à mettre à jour la liste des organes de gouvernance.
 - La sensibilisation du top management (CDG & COPOLE) à la RSE en vue de leur implication et leur mobilisation.
 - La redynamisation du comité Développement Durable (CoDD). Le lancement a été effectué le 04/12/2020 par la sensibilisation de l'ensemble des correspondant RSE.
- ✓ A l'élaboration de la cartographie des enjeux RSE sommaires par processus en vue de définir les orientations stratégiques RSE.

PERSPECTIVES POUR 2021

- ✓ Finaliser l'identification des enjeux et des parties intéressées en vue d'édicter la politique et élaborer le plan stratégique RSE
- ✓ Définir le protocole de reporting RSE
- ✓ Animer le Comité de Développement durable

Par ailleurs, depuis 2014, la Direction de la Production d'Electricité (DPE) a réalisé sa première évaluation RSE selon le référentiel ISO 26000 par l'organisme AFNOR. Les conclusions de l'évaluation attestent d'un système avec un niveau de maturité « confirmé ». L'évaluation RSE de renouvellement de la DPE a été réalisée en 2017. Suite à la décision du comité d'évaluation de l'AFNOR, la DPE a obtenu **726 points sur 1 000** soit le quatrième niveau de maturité « **EXEMPLARITE** » du modèle Engagé RSE.

Ce très bon niveau donne droit à l'affichage externe du logo Engagé RSE correspondant, délivré par AFNOR Certification. En Novembre 2019, la DPE a effectué un suivi de son évaluation RSE réalisée en décembre 2017. A l'issue de ce suivi Evaluation AFNOR Certification a confirmé les acquis de la DPE en matière de RSE avec le maintien de son niveau « **EXEMPLARITE** ».

Malgré le contexte lié à la crise sanitaire, la DPE reste bien ancrée dans la RSE et continue dans la mise en œuvre d'actions et de réalisations concrètes sur tous les sites d'implantation. En 2021 une évaluation est prévue avec une nouvelle cotation.

AUTRES CERTIFICATS

Le CME est le seul centre de formation en Afrique subsaharienne à disposer des certificats d'agrément SERECT BT et HTA. Il symbolise la reconnaissance de la qualité des réseaux écoles, des modes opératoires, du respect strict des consignes de sécurité et du professionnalisme des formateurs. Rappelons que :

- ✓ **L'agrément SERECT pour les formations relatives aux Travaux Sous Tension Basse Tension (TST BT)** a été obtenu en janvier 2016 et doit être renouvelé en janvier 2021. L'agrément est valable 4 ans ;

- ✓ **L'agrément SERECT TST Haute Tension de type A (TST HTA)** a été obtenu en décembre 2017 pour une période de 3 ans et renouvelé en décembre 2020 ;
- ✓ **Une certification REA (RH Excellence Afrique)** qui a pour but d'agréer l'adéquation emploi-formation des programmes du CME.

4.2. LES DÉMARCHES EN COURS OU RÉALISÉES

- Démarche Qualité, Sécurité et Environnement (SMQSE)

Au niveau du Pôle Secrétariat Général (SG), il est à noter, une volonté de voir l'ensemble des Directions du pôle, s'engager dans une démarche de management de la Qualité avec pour ambition, une certification ISO 9001 v2015 à l'horizon 2021.

- Démarche Energétique: un Système de Management Energie (SMé)

Depuis 2016, la DP du pôle AGF est engagée dans la certification de son système de management de l'énergie (SMé) selon le référentiel ISO 50001 version 2018. Après l'audit d'évaluation qui a été réalisé en juillet 2018, la première étape de la certification qui consiste en la revue documentaire du système de management énergétique s'est déroulée le 18 novembre 2020. Elle a conclu en la réalisation sans réserve de l'étape 2 en avril 2021. L'étape 2 concerne l'audit du système selon le référentiel ISO 50001. Elle doit se dérouler en présentiel. Le périmètre et le plan d'audit ont été validés lors de la réalisation de l'étape 1.

- Démarche Ethique : un Système de Management Anticorruption (SMAC)

Afin de répondre à l'objectif du groupe ERANOVE de voir ses entités certifiées selon le référentiel ISO 37001, en fin d'exercice 2017, la Direction Générale de la CIE a décidé d'initier une démarche de management anticorruption (SMAC). Dans cette optique, un pré-audit a été effectué du 12 au 13 septembre 2019. Les constats de ce pré-audit sont en cours de traitement.



CHAPITRE 02



DEVELOPPER
LE CAPITAL HUMAIN



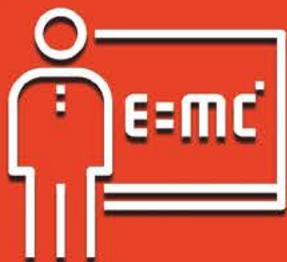
Favoriser
l'emploi durable



Protéger
nos collaborateurs



Renforcer la santé
et la sécurité
au travail



Investir
dans la formation

1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE

1.1. RESPECTER LE CADRE LÉGAL NATIONAL ET INTERNATIONAL

Application des décrets

- Décret numéro 2018-33 du 17 janvier 2018 relatif aux modalités pratiques de mise en œuvre du contrat de stage de qualification ou d'expérience professionnelle qui stipule entre autres que l'employeur a obligation de mettre en stage des demandeurs de stage sans que la durée totale n'excède 12 mois.
- Décret numéro 2018-383 du 04 Avril 2018 relatif aux modalités du contrat stage école en son article 6, qui fixe la durée maximale des stages à :
 - 3 mois pour l'enseignement technique et professionnel ;
 - 3 mois pour les étudiants du 1^{er} cycle universitaire ;
 - 6 mois pour les étudiants du 2^{ème} et troisième cycle.

Cette durée n'est pas renouvelable. Par ailleurs, dans l'article 8 dudit décret l'obligation est faite au stagiaire de justifier d'une assurance couvrant sa responsabilité civile.

- Décret d'application relatif au licenciement qui stipule du paiement des indemnités de licenciement tenant compte du nombre d'années de présence et du paiement d'allocations diverses en cas de décès.

Gestion du temps de travail

En Côte d'Ivoire, la durée du temps de travail est de 8 heures par jour, soit 40 heures par semaine. Au-delà, toutes les heures travaillées en plus sont considérées comme supplémentaires pour les agents de maîtrise et les employés/ouvriers, dans le respect des dispositions légales et internes, avec validation de la hiérarchie. La CIE respecte les dispositions légales relatives à la gestion du temps de travail.

Le nombre d'heures travaillées théoriques totales en 2020 s'élève à 9 600 401 heures, toutes catégories confondues, contre 9 851 731 heures en 2019, soit une baisse de -2,55%.

Le nombre d'heures supplémentaires passe à 220 950 heures en 2020 contre 230 721 heures en 2019, soit une baisse de -4,42%. La baisse se poursuit du fait des différents accords d'établissement.

Le taux d'absentéisme passe à 1% en 2020 contre 1,09 % en 2019.

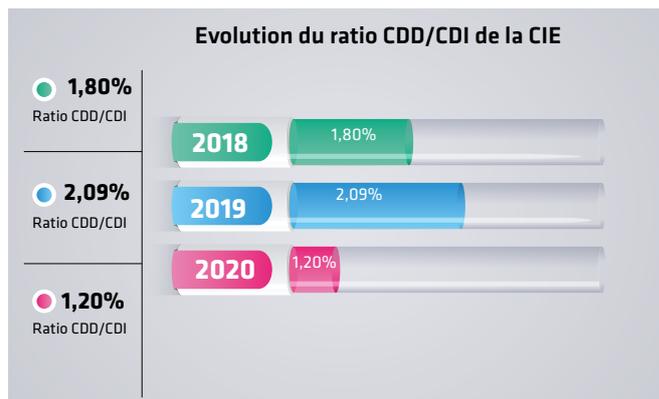
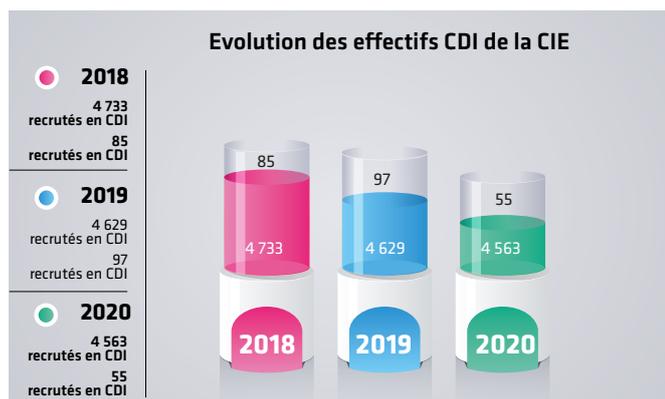
Sensibilisation à la prise de congés

Le non-respect des plannings de congés a pour incidence de fortes augmentations sur l'ensemble des charges d'exploitation de l'entreprise, une baisse de la performance des collaborateurs et surtout une hausse des risques de maladie, d'accidents pour les collaborateurs. C'est pourquoi, la CIE a mis en place un monitoring de gestion des congés par Direction et engagé une campagne de sensibilisation auprès des collaborateurs pour les encourager à prendre leurs congés au moment opportun. Ainsi, l'objectif du solde congé moyen par agent est de 2 jours depuis 2018. Le réalisé s'établit à un solde moyen de 0,997 jour ouvrable de congé par agent au 31 décembre 2020.

1.2. RECRUTER LOCALEMENT ET FIDÉLISER LES COLLABORATEURS

En 2020, 22 collaborateurs ont bénéficié d'une embauche directe en CDI à la CIE. Néanmoins, l'effectif total de la CIE qui est de 4 618 (4 563 CDI et 55 CDD) a diminué de - 0,89% par rapport à 2019.

Par ailleurs, nous notons que 69 collaborateurs en Contrat à Durée Déterminée (CDD) sont passés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Ce qui confirme la volonté de la CIE de recourir à des emplois stables, en offrant une visibilité à long terme à ses collaborateurs. L'entreprise a enregistré 155 départs (tous départs confondus) réalisés en 2020.



En 2020, la tendance reste la même en matière de recrutement. Les collaborateurs locaux sont recrutés en priorité, ce qui démontre la volonté de la CIE de toujours faire appel aux compétences locales.

Sur 4 618 collaborateurs (98,8% de CDI et 1,2% de CDD (55 collaborateurs)), 99,99% sont des locaux.

1.3. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Une charte de la diversité signée **le 27 avril 2017** est en vigueur à la CIE. Cette charte est un texte d'engagement proposé à la signature de toute entreprise, qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité. Par son application, la CIE favorise ainsi, la cohésion et l'équité sociale, et permet une augmentation de la performance de l'Entreprise.

Pour la CIE, le respect des Droits de l'Homme est un principe de Responsabilité Sociétale qui prône la reconnaissance universelle des êtres humains et des travailleurs. Signer la charte de la Diversité, c'est donc :

- Réaffirmer notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité,
- Favoriser l'égalité des chances face à l'emploi,
- Améliorer la performance de l'Entreprise.

1.4. FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

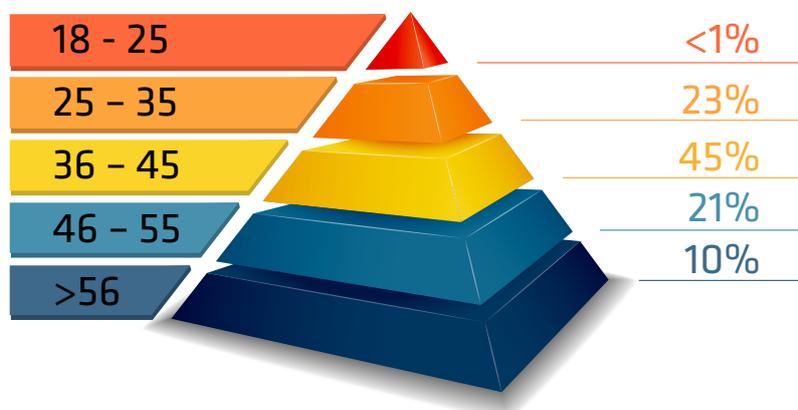
Le CME est adjudicataire d'un marché de formation certifiante de type dual, d'une valeur de **135 MFCFA**, financé par la GIZ au profit de 75 jeunes. Ces formations portent sur les ENRs et l'efficacité énergétique bâtiment et industrie.

Dans le cadre du Projet Emploi JEune et Développement de Compétences (PEJEDEC), programme appuyé par la Banque Mondiale, le CME en partenariat avec l'école ZIMPE exécute une série de formations pratiques sur les métiers du secteur de l'électricité (Production et Distribution).

Ces formations concernent 135 jeunes, pour un contrat de prestation de **45 MFCFA**.

Pyramide des âges

Au moins 273 jeunes de moins de 26 ans ont été recrutés entre 2016 et 2020. En 2020, la moyenne d'âge des collaborateurs de la CIE est d'environ 41 ans.



1.5. ENCOURAGER LE DIALOGUE SOCIAL

Une plateforme d'échanges et de dialogues a été mise en place entre le Secrétaire Général et l'ensemble des représentants syndicaux dans le premier trimestre 2020. Cela a abouti à une unique motion de soutien à la Direction Générale de la CIE pour la reconduction du contrat ETAT - CIE. Longtemps restée inactive, l'Union des Cadres de la CIE (UCACIE) a fait peau neuve depuis le 30 janvier 2020 avec pour objectif la remobilisation de tout le collège cadre afin de redynamiser l'association. Le 17 mars 2020, le nouveau bureau a ainsi été présenté au Directeur Général de la CIE qui a été désigné président d'honneur. Elle s'est donnée pour missions de :

- Renforcer la solidarité et la cohésion entre les cadres de la CIE ;
- Contribuer à l'épanouissement du cadre en synergie avec la Direction générale de la CIE ;
- Servir de modèle au sein de la CIE par l'application de la charte managériale, la charte éthique et de toutes autres chartes en vigueur à la CIE ;
- Valoriser l'image des cadres de la CIE aussi bien en interne qu'en externe

2. PROTÉGER NOS COLLABORATEURS

2.1 MÉCANISME DE PRÉVOYANCE

La Médecine du Travail

La CIE soucieuse du bien-être physique et moral de ses travailleurs mais également respectueuse des exigences légales et réglementaires relatives à la santé et sécurité (loi n° 2015-532 du 20 Juillet 2015 du code du travail Ivoirien à son TITRE IV en ces articles 43.1, 43.2, 43.3), a créé une Direction de la Médecine du travail (DMT). Les ressources dont disposent la DMT sont :



1
Centres médicaux et **17 infirmeries** répartis selon le découpage géostratégique de l'Entreprise ;



3
Médecins statutaires, **14 médecins vacataires** généralistes et **17 médecins vacataires** spécialistes dans les domaines de la pédiatrie, la gynécologie, la cardiologie, la gastro-entérologie, la rhumatologie, la psychiatrie, la diabétologie ;



2
Ambulances médicalisées pour assurer les urgences médicales et les évacuations.



4
27 infirmiers, **10 ambulanciers**, **11 agents administratifs** ;

La DMT assure au quotidien la prise en charge médicale des travailleurs et de leurs ayants-droits de la CIE et celle des travailleurs et des ayants-droits des autres sociétés du groupe ERANOVE en Côte d'Ivoire. Ainsi, en 2020, 90 423 patients ont été reçus dans les infirmeries de la CIE. Au niveau de la réalisation des visites médicales préventives réglementaires :

- 100% des travailleurs embauchés en 2020 ont réalisé leur visite médicale d'embauche ;
- 99,5% des travailleurs ont réalisé la visite systématique annuelle (4 855 collaborateurs vus/ 4 878 convoqués) ;
- 100% des collaborateurs exposés aux risques avérés (Travaux en hauteur, nuisances chimiques, nuisances sonores, travaux sous tension, champs électromagnétiques, travail posté, manutention manuelle de charge, gestes répétitifs et postures inappropriées etc.) ont réalisé la visite médicale spéciale (1 983 collaborateurs convoqués et vus) ;
- 100% des collaborateurs éligibles à la visite de reprise de travail (230 agents) l'ont réalisée. Cette visite est réalisée après un arrêt de travail suite à un accident de travail avec arrêt supérieur à 8 jours, un arrêt de travail supérieur à 21 jours suite à une maladie et au retour de congé de maternité.

Au niveau des actions de santé publique (prévention des cancers et lutte contre l'infection à VIH/SIDA) :

- 99,66% des travailleurs ont réalisé de façon volontaire leur test de dépistage contre l'infection à VIH /sida (4 747 dépistages réalisés / 4 763 vus) ;
- 98,8% des travailleurs ont réalisé des échographies prostatiques et le dosage des PSA (1101 collaborateurs / 1114 cibles).
- 79,5% de collaboratrices ont réalisé des Frottis cervico-utérins (384 collaboratrices/ 483 ciblées).
- 89,6% de collaboratrices ont réalisé des Mammographies (414 collaboratrices / 462 ciblées).

Au niveau de la lutte contre la pandémie liée à la COVID-19 :

Le bilan au 31 décembre 2020 fait état de 76 cas de contamination dont 2 cas graves. Les collaborateurs contaminés ont tous été pris en charge ce qui a permis d'atteindre un taux de guérison de 100%.

En plus des dispositifs sanitaires déployés, **24 495** flacons de gel hydroalcoolique et **753 869** cache-nez ont été mis à la disposition des collaborateurs. **65** campagnes de sensibilisation ont été menées touchant ainsi **2 087** collaborateurs.

Le Régime Maladie -Mutuelle Sociale Santé

Règlement des factures santé

Les règlements des factures fournisseurs santé se sont élevés à **2 159 MFCFA** en sinistres (80%) contre **2 251 MFCFA** en 2019 soit une baisse de - 92 MFCFA, pour un budget prévisionnel de 2 785 MFCFA. Ce réalisé provisoire 2020 enregistre **un rapport sinistre sur budget de (S/B) : 78%**, pour un taux d'équilibre référencé à 100%. Notons par conséquent que cette tendance est bonne en dépit des factures tardives attendues sur 2021 et qui peuvent être estimées à environ 50 MFCFA.

Cette performance en 2020 se justifie par :

- ✓ D'une part, la lutte contre la fraude à travers le renforcement des contrôles sur certaines rubriques du régime maladie (la pharmacie, la lunetterie, la kinésithérapie, les examens de laboratoire) et la sensibilisation des collaborateurs et du corps médical pour une gestion efficace du régime maladie dans l'intérêt de tous.
- ✓ D'autre part, l'impact de la pandémie à COVID-19, qui a entraîné un net recul du taux de fréquentations des structures sanitaires et partant des prescriptions et hospitalisations pour des affections ordinaires telles que le paludisme.

Des garanties de la couverture maladie

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une modification des conditions de garanties de la couverture maladie est intervenue sur la prise en compte des époux, des femmes agents, des enfants naturels et des hommes mariés. D'où l'accroissement de la population assurée.

Cotisations - Mutuelle Sociale Santé :

Depuis le 01 novembre 2018, sur décision de l'Assemblée Générale du 31 Août 2018, les cotisations au titre du Fonds de Solidarité Santé (FSS) ont été définies comme représentant désormais les cotisations de la Mutuelle Sociale Santé Mu2S. A fin 2020, ces cotisations Mu2S présentent un solde cumulé excédentaire de 1 425 MFCFA.

Couverture Maladie Universelle

Depuis le 01 juillet 2019, en application du décret n°2019-244 du 20 mars 2019 modifiant le décret n°2017-123 du 22 février 2017 fixant le montant et les modalités de recouvrement des cotisations dues au titre du régime général de base, la CIE a procédé au prélèvement des cotisations de la Couverture Maladie Universelle (CMU). La CMU étant le système national de couverture maladie. Elle est obligatoire pour tous et a pour objectif de garantir l'accès à des soins de santé à moindre coûts, à l'ensemble des populations résidants en Côte d'Ivoire.

Assurance Maladie à la Retraite (ASMAR)

L'ASMAR est l'assurance maladie qui prend en compte les retraités et leurs ayants droits des sociétés CIE, SODECI, CIPREL, GS2E, SIVE. L'année 2020 marque les 11 ans d'existence d'ASMAR. Globalement, le montant des cotisations des actifs est constitué du prélèvement mensuel de 1,3% sur le salaire de base de l'ensemble des agents des différentes sociétés (près de 6 500 collaborateurs) et les cotisations des retraités qui couvrent 50% des sinistres).

Le bilan 2020 se caractérise par un dépassement du taux d'équilibre (+31%) qui sera régularisé, vu que le compte ASMAR est excédentaire du fait de ses trois sources de cotisations que sont : les agents actifs, les sociétés et les retraités. Aussi, faut-il noter que la prime de 288 MFCFA n'a pas suffi à couvrir les dépenses de 378 MFCFA, soit un déficit de (-90) MFCFA et un taux d'équilibre de +7% sur la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2020. Toutefois, le compte ASMAR « FONCTIONNEMENT » présente au 30 novembre 2020 un solde cumulé excédentaire de 1 604 MFCFA qui a fait l'objet d'un prêt à MAZE à hauteur de 1 200 MFCFA.

Nous notons :

- Une hausse des effectifs des assurés qui s'élève à 1301 en 2020 (617 retraités et 684 ayant droit).
- Le taux de prise en charge des soins qui est 80% en 2020.
- Le plafond annuel de prise en charge des soins du retraité est de 5 000 000 FCFA en 2020 contre 3 500 000 FCFA les années précédentes.
- L'augmentation des tarifs et barèmes des honoraires de santé ;
- La prise en charge du conjoint du retraité, au-delà de 70 ans.



La Direction de la Medecine du Travail

2.2 MÉCANISME DE PROTECTION SOCIALE

Prévoyance Sociale des Cadres (PS Cadre)

La prévoyance cadre est une assurance retraite complémentaire destinée aux cadres de l'entreprise. En 2020, la CIE compte 589 adhérents. 22 dossiers ont été traités dont 13 dossiers de retraites, 7 démissions et 02 décès des années antérieures.

Fonds commun de placement (FCP)

Le FCP est un dispositif de constitution d'épargne pour l'ensemble des collaborateurs de la CIE. Il assure leur présence au capital de l'entreprise à hauteur de 5,28% et les associe à la performance de sa valeur boursière. L'épargne ainsi constituée est rendue disponible lors du départ du collaborateur de la société.

La constitution de l'épargne s'effectue par prélèvement obligatoire à la source sur le salaire, avec la possibilité d'un prélèvement complémentaire pour ceux qui souhaitent augmenter leurs parts en souscrivant au régime facultatif dans la limite de la quotité cessible du salaire et au régime exceptionnel. Le prélèvement du FCP se fait par catégorie :

- **Employés et Ouvriers** : 5 950 FCFA ;
- **Agents de maîtrise** : 17 500 FCFA ;
- **Cadres** : 35 700FCFA.

À fin décembre 2020, l'actif net **du FCP s'élève à 32, 846 milliards de FCFA. 254 départs ont été enregistrés pour un coût de 2 329 582 900FCFA.**

Mutuelle des Agents de l'eau et de l'électricité (MAZE)

Mise en place en 2006, la MAZE est une mutuelle des collaborateurs des sociétés CIE, SODECI, CIPREL, GS2E et SIVE. Elle intervient dans le domaine de la microfinance et est régie par la loi règlementant les systèmes financiers décentralisés (SFD) notamment l'ordonnance n° 2011-367 du 03 novembre 2011. Elle a obtenu son agrément par arrêté n° 827 du 26 août 2009 sous le n°1-1.1.9/09.03. Sa mission est de collecter l'épargne de ses adhérents et de leur accorder des crédits pour la réalisation de leurs projets. Outil social, la MAZE consent des prêts à des taux de remboursement inférieurs (7 et 9%) aux taux du marché. **Le montant total de crédit accordé en 2020 est de plus de 1 201 117 000 FCFA.**

Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité est une caisse d'entraide alimentée par des cotisations mensuelles prélevées sur les salaires des collaborateurs. Il sert à les soutenir lors d'évènements malheureux ou heureux de leur vie (naissance, mariage, retraite, décès agents, décès ascendants, décès enfants, décès conjoints).

Le montant des cotisations en 2020 s'élevait à 98 926 000 FCFA. A cette somme s'ajoute la part volontaire de la Direction Générale. Au total 780 évènements ont été enregistrés en 2020 et ont occasionné un décaissement total de 137 665 000 FCFA.

3. RENFORCER LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La CIE vise la performance sur l'ensemble de ses activités. Ainsi, des actions ont été menées au niveau de la sécurité pour accroître le professionnalisme des collaborateurs et améliorer leurs conditions de travail afin de réduire les accidents. Les actions s'articulent autour des axes majeurs suivants :

3.1. ERADIQUER LES ACCIDENTS DE TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

Diverses actions ont été réalisées en vue de réduire les accidents de travail, notamment :

- ✓ La mise en poste de 16 Responsables Prévention Sécurité afin de renforcer l'encadrement de proximité en matière de sécurité des collaborateurs ;
Le déploiement de la procédure sur les habilitations électriques ;
- ✓ Le partage d'expérience avec les animateurs sécurité sur les accidents graves notamment les accidents d'origine électrique ;
- ✓ La poursuite des actions de sensibilisation par la tenue des quarts d'heure sécurité dans les directions et exploitations. Cette tribune permet de faire des rappels sur les instructions de sécurité contenues dans les carnets de prescriptions au personnel sur les risques généraux et risques électriques ;
- ✓ L'organisation des journées sécurité dans les structures (DRTET Abidjan et Bouaké, DUH Kossou et Taabo) ;
La confection et déploiement du carnet de prescriptions au personnel du pôle PTME sur les risques électriques ;
- ✓ La diffusion régulière des réflexions hebdomadaires de sécurité à l'ensemble des collaborateurs ;
La mise en place d'un groupe d'échanges WhatsApp entre les animateurs sécurité de la CIE ;
- ✓ La sensibilisation sur les accidents de travail.

Statistique des accidents 2020°

Indicateurs d'accidents avec arrêt et hors trajet	2018	2019	2020
Nombre d'accidents électriques	2	4	2
Nombre d'accidents véhicules	25	15	15
Nombre d'accidents motos	12	7	12
Autres accidents de travail	54	55	47
Total des accidents de travail	93	81	76
Dont accidents de travail mortel	2	0	1

Par ailleurs, 130 sessions de formations ont été exécutées sur les 155 planifiées. Ces formations ont concerné 879 collaborateurs en 2020 contre 951 en 2019. Elles ont porté sur :

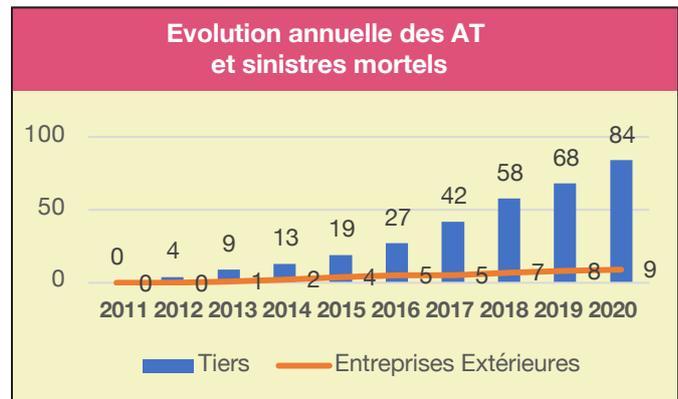
- Les travaux Sous Tension BT : 275 collaborateurs formés ;
- Le secourisme : 190 collaborateurs formés ;
- La consignation et accès au réseau électrique : 125 collaborateurs formés ;
- Risques routiers : 98 collaborateurs formés ;
- Généralités (Travaux en hauteur, Balisage, identification et déclaration situation dangereuse, presque accident et accident, analyse accident, ...) : 96 collaborateurs formés ;
- Le rôle des acteurs sur le réseau électrique : 56 collaborateurs formés ;
- Les travaux Sous Tension HTA : 39 collaborateurs formés.



3.2 ASSURER LA SÉCURITÉ DES TIERS

Les principaux risques impactant la sécurité des tiers sont les risques électriques et les risques routiers. En 2020, la CIE a enregistré 40 accidents de tiers et 6 de sous-traitants. Ces accidents ont fait 111 victimes dont 49 décès. Ce sont généralement des accidents d'origine électrique (le réseau HTA, réseau HTB, réseau BT, les installations intérieures). En vue de réduire les accidents d'origine électrique sur les tiers, plusieurs actions ont été initiées par la Direction Générale : Le recensement et l'analyse de tous les accidents mortels et graves des 10 dernières années. Ce projet est piloté par le département Management des Systèmes du GS2E. Ce travail a abouti à la mise en place d'un tableau de bord permettant un suivi statistique des accidents des tiers.

De 2010 à fin Mai 2020, la CIE enregistre 172 dossiers sinistres avec responsabilité civile



La mise en place d'un groupe de travail afin d'effectuer des analyses approfondies en vue de trouver des solutions. Pour mener à bien cette réflexion, 6 commissions ont été constituées :

- **Déplacement des populations** installées dans l'emprise des couloirs ;
- Suivi du **Financement** des enfouissements des réseaux et corrections des anomalies réseau HTA/BT ;
- Mise en œuvre d'**actions complémentaires à l'intérieur** du pays pour éviter les sinistres en lien avec les occupations anarchiques ;
- Organisation de **campagnes de communication** sur le risque électrique ;
- Gestion des **relations institutionnelles** ;
- Gestion des **risques juridiques et assurances**.

Parallèlement aux réflexions menées, certaines actions immédiates ont été mises en œuvre :

- La mise à jour de la procédure de gestion des accidents intégrant l'élaboration d'une fiche de notifications. Ainsi, les accidents graves font l'objet systématique de notifications à l'ensemble des parties intéressées identifiées en vue de les informer sur les événements.
- Depuis le mois de juin 2020, une vaste campagne de sensibilisation des populations sur risques électriques a été menée avec l'appui de la presse (radio, télé et en ligne) ainsi que des rencontres avec les leaders d'opinions. Par ailleurs, dans le cadre des activités RSE de la DPE, les actions de sensibilisations sont parfois relayées auprès des communautés.

Ainsi, en novembre 2020, les Directions des usines hydroélectrique (DUH) de Kossou et Taabo ont organisé une journée sécurité. Cette rencontre avec la notabilité, les présidents de jeunes et les présidentes des femmes a été l'occasion d'échanger sur les risques électriques, les innovations et les produits d'efficacité énergétiques proposés par la CIE.

- La prise en charge physique et financière de certaines victimes. Un suivi des victimes est effectué par les assistantes sociales de la CIE jusqu'à leur guérison. 44 victimes tiers ont été prises en charge en 2020 et le montant total des prises en charge s'élève à 9 185 305 FCFA.

3.3 PRÉVENIR LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

Les activités menées par la Direction de Médecine du Travail (DMT) pour la prévention de la santé des collaborateurs sont renforcées par celles initiées par la Direction de Prévoyance Sociale (DPS) en 2020 :

Nature de l'action réalisée	Nombre
Sensibilisation Covid-19 avec le Comité Santé Sécurité au Travail (CSST)	40 séances au cours desquelles 754 collaborateurs ont été sensibilisés sur les risques liés à la covid-19, et invités à l'observance des mesures barrières
Sensibilisation sur les cancers	2 séances organisées à Yamoussoukro sur le cancer du sein et de la prostate qui ont permis de sensibiliser 65 collaborateurs
Opération de don de sang	15 Collectes à Abidjan, Bouaké, Korhogo et Daloa ont permis de recueillir 350 poches de sang
Sensibilisation sur le VIH-Sida	Au cours de 10 séances , 387 collaborateurs ont été sensibilisés
Suivi des actions de lutte contre la propagation de la COVID-19	Point hebdomadaire sécurité avec tous les acteurs sécurité afin d'évaluer les différentes actions dans la lutte contre la COVID-19, de partager les informations et bonnes pratiques en matière de sécurité dans les différentes structures



4. INVESTIR DANS LA FORMATION

DÉMARCHE COMPÉTENCES

Consciente des enjeux majeurs du processus de développement du capital humain, la Direction des Opérations du Groupe ERANOVE a décidé d'assurer une homogénéité et une cohérence dans les méthodologies et les outils de gestion de compétence en impliquant l'ensemble de ses entités. Elle a initié un projet d'harmonisation des pratiques avec plusieurs jalons :

- L'harmonisation des terminologies de la structure organisationnelle des entités qui se traduit par :
 - La mise en place d'un répertoire harmonisé des emplois types dans toutes les entités
 - La mise en place d'indicateurs de performances harmonisés par emplois types pour toutes les entités
 - L'harmonisation du format et du contenu des fiches de poste.
- La standardisation des outils d'évaluation des compétences et des performances qui impliquent :
 - L'harmonisation des systèmes d'évaluation des performances et des compétences des sociétés du groupe ;
 - La mise en place de référentiels de compétences des emplois types

La mise en place de ces différents outils permettra de partager les bonnes pratiques professionnelles au sein des filiales du groupe et avoir une gestion des compétences et des mobilités.

FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

Formations internes



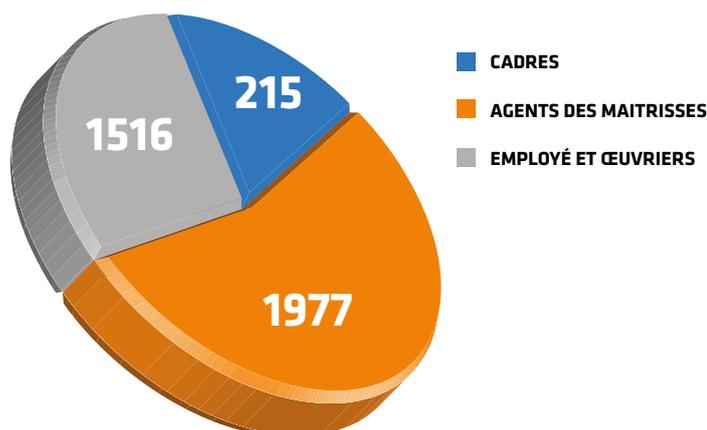
Formations internes

La CIE investit depuis longtemps dans la formation de ses collaborateurs. Le CME se trouve au cœur de cette stratégie. Dans un souci d'adéquation entre les ressources humaines et les postes, les actions du CME sont avant tout centrées sur les compétences métiers.

En 2020, **83% des formations délivrées portent sur les formations métiers.**

Ainsi, **ce sont 3708 formations** qui ont été suivies par les stagiaires pour un coût de **237 millions de FCFA**. Compte tenu de la pandémie de la Covid-19, les formations se sont déroulées sur 6 mois.

REPARTITION PAR COLLEGE



Formations externes

La démarche active de développement des compétences trouve toute sa valeur ajoutée à travers un projet global de formation en leadership ; actions dédiées au management (Directeur Général Adjoint (DGA), Directeurs Centraux (DC), Directeurs, Directeurs Adjoints (DA), Directeurs Régionaux (DR), Directeurs d'Usine (DU), Sous-Directeurs, Chefs de Service, cadres, ingénieurs et responsable de branche en situation d'encadrement). Ce projet couvre une grande partie des formations externes de la CIE en 2020.

Ainsi, en 2020, ces formations ont enregistré 500 participants, en 46 sessions avec un taux de participation de 90%. Le coût global des formations externes est de 905 922 733 FCFA.

Démarré le 22 juillet 2020 avec l'ouverture des sessions par le Directeur Général, le programme de formation de la ligne managériale a pris fin le 16 décembre 2020. Il est à noter une forte mobilisation des collaborateurs ; n'eussent été certaines contraintes d'exploitation et de maladies, l'objectif de 100% aurait été atteint. Au terme de ce programme, la compréhension des enjeux de l'entreprise, le sentiment d'appartenance, l'aptitude à bien communiquer, la participation aux bonnes relations de l'équipe, l'encadrement des collaborateurs et l'exercice de l'autorité sont les points sur lesquels un accent particulier devra être mis par les participants pour valoriser le programme de formation.

Formations extérieures

Depuis 2016, la vision du CME s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement de l'Afrique dans son développement. Aussi, le CME n'est plus seulement un centre de formation professionnelle pour les collaborateurs de la CIE, il est également ouvert aux professionnels, aux étudiants et aux entreprises. Il est devenu une institution d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire. Au plan national, le CME a ouvert ses services de formations à diverses entreprises.

Ainsi, ont été formés en 2020 :

- ▶ **Les sociétés du groupe ERANOVE** : GS2E, CIPREL ;
- ▶ **Le secteur de l'électricité et de l'industrie** : LAFARGE HOLDING, SICABLE, SIR, BNEDT ; CEMOI ; DJERA SERVICES, ZIMPE etc.
- ▶ **Les sous-traitants** en vue d'accroître leur performance pour un service de qualité dans les prestations réalisées pour la CIE : SOUDOTEC ; ETRABAT ; UNIVELECT ; etc.

Le chiffre d'affaires externe national à fin décembre 2020 s'élève à **137 millions de FCFA**.

Au plan international, le CME a réalisé des formations continues au bénéfice du WAPP, de l'INTEC pour le compte du GIZ. Le chiffre d'affaires total sur les formations externes à l'international s'élève à **197 millions de FCFA**. Outre ces formations, 254 stagiaires ont bénéficié d'une formation initiale certifiante/qualifiante dont 75 dans le cadre d'un partenariat avec le GIZ.

Licence professionnelle

On enregistre en 2020, 157 étudiants en licence professionnelle en cours du jour et cours du soir, repartis dans les filières suivantes :

- ▶ Développement Durable, option Efficacité Energétique, Energie de Sources Renouvelables et Domotique (3ESRD) en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM France) ;
- ▶ Automatismes, Régulation et Supervision Industrielle (ARSI) ;
- ▶ Transport et Mouvements d'Energies (TRAME) ;
- ▶ Production d'Energie Hydraulique et Thermique (PEHT) ;
- ▶ Energy Manager (e-learning).

Focus

Formations e-learning

Le e-learning constitue pour le CME une nouvelle façon de former permettant de répondre aux exigences d'adaptation et de développement des compétences spécifiques et technologiques essentielles. En 2020, 55 apprenants de la licence professionnelle « Energy Manager » et 1 223 apprenants du projet « SAPHIR V3 » ont suivi la formation en e-learning.

Activités de la TECHLAB

Le CME s'érige également en véritable pôle d'innovation, notamment avec la mise en place d'un Techlab. Ouvert aux étudiants, aux entrepreneurs et aux porteurs de projets innovants, il est un maillon important de la mise en pratique des formations, de l'apprentissage en situation et du développement des compétences d'auto-entrepreneurs.

Parmi les ateliers et activités réalisées en 2020 nous pouvons citer :

- *Le projet Re-cycle sur la période du 25 Février au 10 Mars.*

En effet, le projet a un caractère protecteur de l'environnement en répondant à l'un des objectifs de développement durable. Cependant le Re-cycle est bien plus qu'un projet de recyclage, c'est un potentiel projet entrepreneurial offrant aux étudiants, à l'aide du Techlab, la possibilité de construire et d'innover. Ce projet a consisté à utiliser des bicyclettes en fin de vie pour réaliser des équipements originaux : des sièges réglables, des horloges murales, des lampes de chevet.

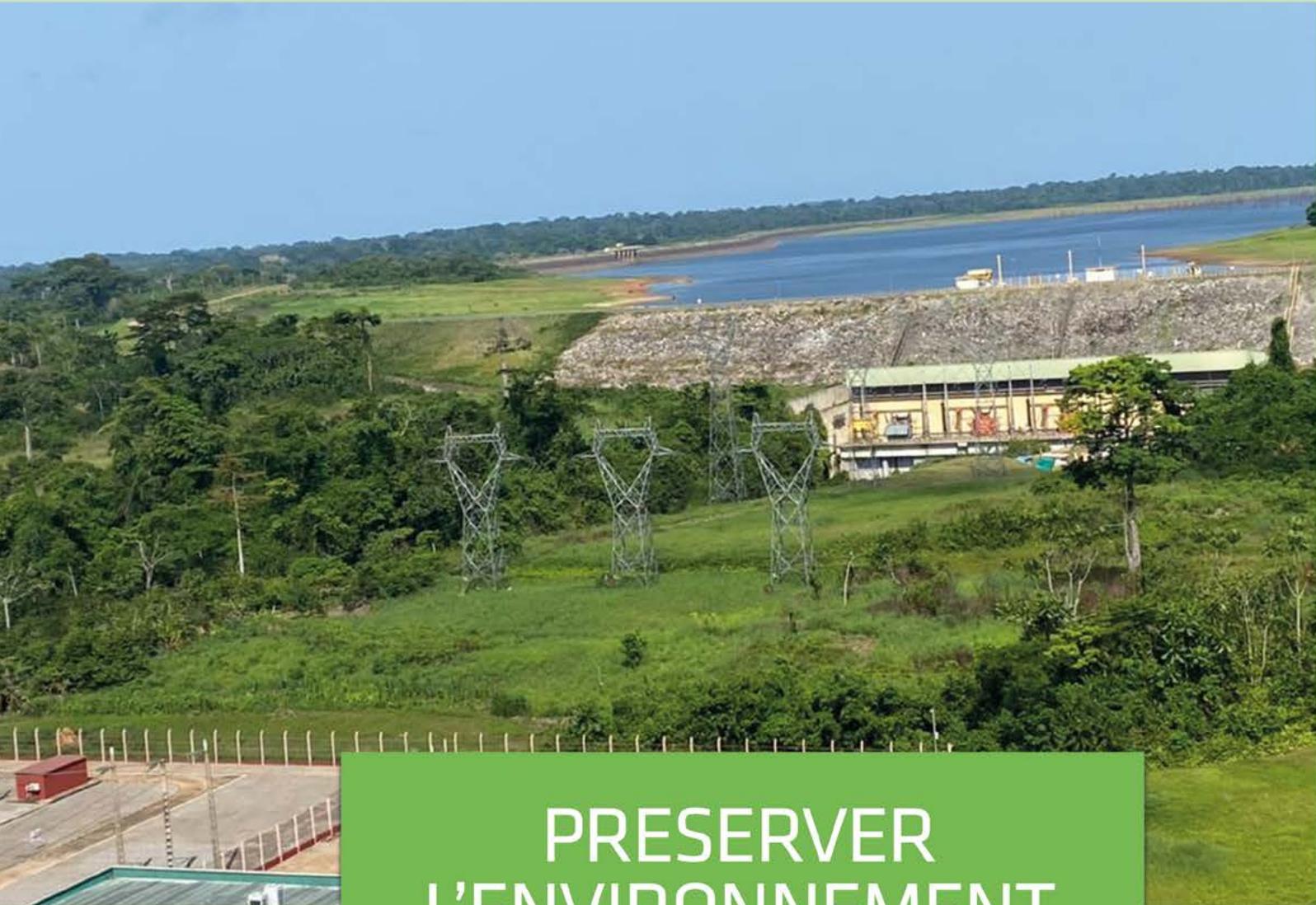
- *La mise en pratique des compétences théoriques acquises en domotique par les étudiants inscrits en Licence Pro de la filière 3ESRD (Efficacité Energétique Energie de Source Renouvelable et Domotique).*

En effet, des ateliers ont été réalisés sur la période du 7 au 12 septembre 2020, avec pour résultats la mise en place de systèmes de gestion de la climatisation à partir une application mobile ou d'une page web, d'arrosage à l'aide d'une application mobile ou d'une page web et de contrôle de la luminosité d'une Led commandé par une interface web.

- *La participation d'une équipe du TechLab au concours « JEUNE INNOVATEUR » aux journées entreprises de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC), sur le projet « SOUCLOU EDUCATION » qui est une contribution à la problématique suivante « Comment se servir de la technologie pour améliorer le système éducatif ? ». Le Centre Des Métiers de l'Electricité (CME) a proposé la solution dénommée « Le réseau social purement éducatif Souclou Education », cela a valu à notre équipe la deuxième place du classement des projets les plus porteurs.*



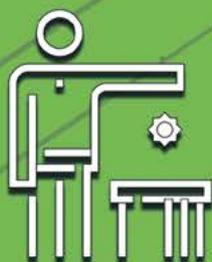
CHAPITRE 03



**PRESERVER
L'ENVIRONNEMENT
ET INTEGRER
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE**



Améliorer
les performances
des installations



Maîtriser
nos rejets
(ISO 14 001)



Lutter contre
le changement
climatique

1. AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES INSTALLATIONS

1.1. AMÉLIORER LES RENDEMENTS (NB : AVEC LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE)

Le système électrique ivoirien affiche un rendement global de 82,5%, en 2020 contre 83,1% en 2019 perdant ainsi 0,54 point, dû à la hausse des énergies importées.

	2017	2018	2019	2020
Rendement global avec export	78,9	80,3	83,1	82,54

Le Rendement du Transport est de 94,62% en 2020 contre 95,2% en 2019, soit une baisse de 0,59 point. Cette baisse est due à la hausse des énergies importées (95,18%) du GHANA pour pallier les déficits de production du fait de l'indisponibilité de certains groupes pour travaux et par suite d'incidents.

Le rendement de distribution est stable. En effet, il est de 86,97% en 2020, pour 87,05% en 2019.



Focus

Renforcement de la lutte contre la fraude

La fraude sur l'électricité est devenue un fléau depuis la grande crise qu'a traversée la Côte d'Ivoire en 2010.

Le secteur de l'électricité perd environ 40 milliards de FCFA par an du fait de la fraude. Ainsi, la Direction Générale de la CIE & SODECLI a décidé de renforcer et de mutualiser les actions de lutte contre la fraude par la création d'une Direction Centrale de Lutte contre la Fraude (DCLF) sur les réseaux de l'électricité.

Les activités réalisées en 2020 dans le cadre de la lutte contre la fraude sont :

- Les sensibilisations des populations sur les conséquences de la fraude (pertes financières, perturbation de la fourniture d'électricité, accidents et incendies causés par les raccordements frauduleux sur le réseau électrique entraînant des morts d'hommes, avarie de matériels, etc.), et aussi pour présenter les offres du Programme Electricité Pour Tous (PEPT). 73 séances de sensibilisation ont été réalisées
- Les opérations de contrôle. En 2020, 4759 opérations ont été menées pour un objectif de 4 992 prévu.
- Le démantèlement des réseaux des revendeurs suite aux enquêtes menées. 84 /95 opérations de démantèlement ont été réalisées en 2020 sur le projet PEPT dans la zone d'Abidjan.
- Les autres actions concernent les missions permettant de dévoiler les malversations faites à l'endroit de la population, le vol et la commercialisation de matériel HTA, la sous-traitance de certaines activités de facturation.

Au titre de l'année 2020, ci-dessous les résultats obtenus :

- Traitement amiable, c'est 1 805 Mds FCFA facturées avec 61,57% à Abidjan et 38,43% à l'intérieur.

À Abidjan la DRAS reste en tête avec 31% et à l'intérieur la DRN en tête avec 19.25 %. En énergie facturée, ce sont au total 25 GWh qui ont été facturées.

- Traitement judiciaire, ce sont 28 millions FCFA obtenus avec 95.2% à Abidjan et 4.8% à l'intérieur. En énergie facturée, c'est au total 0,4 GWh qui sont à recouvrer avant d'être facturée.
- Crédit branchement PEPT, c'est 50 millions FCFA obtenu avec 70,15% à Abidjan et 29.85% à l'intérieur.
- Marge sur branchement, il est de 15,3 millions FCFA obtenu à ABIDJAN, avec 853 nouveaux clients raccordés au réseau d'électricité (cela avec une marge de 18 000 francs par branchement abonnement).



Planche 1: Illustration d'un cas de Shunt derrière le tableau alimentant une villa



Planche 2 : Branchement direct derrière cahors pour alimenter une grande résidence duplex

1.2. RATIONALISER LES CONSOMMATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Afin de rationaliser leur utilisation, la CIE suit la consommation des matières premières de la production de l'électricité.

• L'eau

Le volume des apports hydrauliques enregistrés en **2020 est de 19 142 millions de mètres cubes contre 29 271 millions de mètres cubes en 2019**, avec un indice global d'hydraulicité qui est passé de **1,52 m³/kWh en 2019 à 0,94 m³/kWh en 2020**. Ce qui correspond en apport énergétique net de **1 887 GWh en 2020 contre 3 037 GWh en 2019, prenant en compte le barrage de Soubré**.

• Les matières premières de la production thermique : gaz naturel, le HVO et le DDO

La centrale thermique dispose de groupes utilisant le gaz naturel, le HVO ou le DDO. Le groupe thermique TAG 2 ayant repris du service depuis mars 2020, **la consommation de gaz naturel est passée de 34,68 Mm³ en 2019 à 92,87 Mm³ en 2020**. Les quantités de combustible liquide (HVO et DDO) utilisées sont fonctions du mode d'exploitation des groupes de Vridi. De fait, **la quantité de HVO utilisée est de 1344,01 m³ en 2020** contre 627 m³ en 2019. Cela s'explique par le nombre important d'essais au liquide sur la TAG 2 après les travaux IM ainsi que le nombre d'heures important de fonctionnement au liquide sur la TAG 3. **Pour le DDO, la quantité utilisée est de 33,19 m³ en 2020 contre 128 m³ en 2019**.

• Le SF6

La consommation de gaz SF6 utilisé dans les disjoncteurs, les transformateurs de puissance et les postes métalliques pour son pouvoir isolant et refroidisseur est suivi au niveau de la Direction du Transport d'Energie et des télécommunication (DTET), est de 569,99 kg pour l'année 2020, contre 612, 86 kg pour l'année 2019 et 1 022 kg pour l'année 2018 avec comme valeur référence 700 kg. Cette baisse de quantité de gaz SF6 consommé est due aux nombreuses actions de maintenance réalisées pour réduire la consommation du Gaz SF6.

Au niveau de la distribution, le gaz SF6 au niveau des disjoncteurs est maîtrisé donc pas de rejets. Car les disjoncteurs sont scellés à vie. Même quand le disjoncteur est endommagé, il n'y a pas d'accès à la chambre de gaz SF6. Lorsque ces disjoncteurs sont déclassés, CI- Energies vient les récupérer.

• Le gasoil

La consommation du gasoil des groupes secours des usines est passée de 3,52 m³ en 2019 à 3,50 m³ en 2020. La valeur en 2020 est une estimation sur la base de la quantité de gasoil sortie du magasin.

• Les produits chimiques

Les produits chimiques utilisés dans les centrales hydrauliques pour la fabrication pour produire l'eau de refroidissement des machines sont l'hypochlorite de calcium, le sulfate d'alumine et le carbonate de soude. L'évolutions des consommations de 2017 à 2020 se présentent comme suit :

Les quantités d'hypochlorite de calcium et de sulfate d'alumine sont relativement importantes en raison de la production d'eau importante à l'usine de Buyo. La consommation du carbonate de soude et de calcium reste marginale.

Produit chimique	2017	2018	2019	2020
Hypo Chlorite de Calcium (T)	1,38	4,815	5,60	15,53
Sulfate d'alumine (T)	8,45	32,86	23,35	108,90
Carbonate de Calcium (T)	0	13,51	0	0
Carbonate de soude (T)	0,06	0,06	12,03	14,82

• L'huile

Au niveau de la production

En ce qui concerne l'huile, le volume d'huile perdu est de 59 371 litres en 2020 contre 43 710 litres en 2019. Cette hausse est due aux fuites d'huile qui s'explique essentiellement par la Vétusté des groupes G30 et 40 à Ayamé et G2 à Kossou.

Au niveau du transport

La quantité d'huile perdue au niveau du transport d'énergie (DTET) est de 17 917 litres en 2020 contre 2 070 litres en 2019. Les quantités d'huile perdue sont principalement dues aux incidents suivants :

3690 litres perdus sur le TFO 225/90 kV-100 MVA1 de RIVIERA (explosion parafoudre ayant entraîné la fissure d'une borne 90 kV le 27/02/2020 à 03h 58) ; 615 litres perdus sur le TFO 225/90 kV 70MVA2 de TAABO (rupture du joint d'étanchéité sur une borne tertiaire le 24/02/2020) ; 5 125 litres perdus sur le TFO 65MVA de KOSSOU (Fuite d'huile de la motopompe liée à une avarie le 25 septembre 2020).

2. MAÎTRISER NOS REJETS (ISO 14000)

La maîtrise des impacts environnementaux de la CIE repose sur des systèmes de management environnemental encadrant notamment la gestion des déchets produits, les nuisances sonores issues des usines et du suivi des émissions atmosphériques. Chaque direction certifiée détient un plan de gestion qui est périodiquement mis à jour et garantit la maîtrise de ces impacts.

Les ouvrages exploités par la CIE sont soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Ces ouvrages relevant du patrimoine de l'autorité concédante ont été mis en service parfois plus de 60 ans au moment où les standards environnementaux et sociaux n'étaient pas aussi développés. Aussi, la CIE s'attèle à prendre des mesures d'atténuation ou de correction partielle pour en réduire les impacts.

➔ Réduire les émissions dans l'air

Les émissions atmosphériques se concentrent surtout à l'occasion des rejets de gaz chaud lors du fonctionnement des turbines à gaz, du fonctionnement des groupes diesels (de lancement ou de secours) ou des chaudières. Les mesures prises pour réduire les émissions dans l'air sont :

- La surveillance des rejets de gaz (SO₂, NO_x, CO₂, CO, COV)

En 2020, les valeurs de rejets atmosphériques enregistrées sont :

- NO_x (oxyde d'azote) : 190.50 mg/Nm³ contre 198 mg/Nm³ en 2019 ;
- SO_x (oxyde de soufre) : 30.40 mg/Nm³ contre 45.20 mg/Nm³ en 2019 ;

- Emissions de GES pendant la production électrique : 4 % (gaz sec) contre 3.07 % en 2019 (plage de 0 à 20 %, selon la réglementation ICPE).

Les valeurs des émissions sont contenues dans les plages définies par la réglementation.

- La correction par le réglage de la combustion des groupes. Des travaux ont été réalisés sur les injecteurs pour optimiser la consommation spécifique des groupes ;
- La mise en œuvre du projet d'installation d'un système de mesure en continue (Control Emission Monitoring System) initié avec l'assistance d'EDF dans l'usine de Vridi, permettra d'assurer une surveillance et une traçabilité des rejets et de garantir une bonne maîtrise environnementale.

➔ Réduire les nuisances sonores

Le fonctionnement des groupes, des auxiliaires des centrales hydroélectriques & thermique et des postes (90kV), occasionne des nuisances sonores pour les collaborateurs et les riverains. Pour réduire l'impact, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- La signalisation des zones dangereuses avec affichage de panneaux de port d'équipement de protection ;
- La distribution des bouchons d'oreilles (casque d'oreille pour les gardiens) ;
- Le contrôle annuel par Bureau Véritas du niveau sonore sur les sites de production et dans le voisinage pour s'assurer que les mesures sont inférieures à la limite réglementaire ;
- La réalisation de l'audiogramme pour agent travaillant sur ces sites et communication sur le bruit au niveau du CSST ;

Les actions suivantes concernent unique la production d'électricité :

- La réalisation des travaux d'insonorisation de bureau et de la salle de conférence.
- Le projet de réalisation de la cartographie sonore soumis à CI-ENERGIES pour avis ;

➔ Prévenir l'impact sur le sol et l'eau

La pollution du sol peut se faire par déversement d'huile / autres produits sur le sol ou par drainage des impuretés à travers les eaux de drainage. Les actions mises en œuvre pour prévenir ou atténuer les impacts sont :

- La pose de film polyuréthane au sol à l'occasion des travaux de maintenance ;
- L'épandage de produits absorbants à l'occasion des travaux de maintenance ;
- La dépollution du sol à travers des entreprises de dépollution agréées ;
- La construction de fosse septique étanche pour réception des produits ;
- La mise en œuvre du projet « zéro fuite » au niveau de la production.

Dans les centrales hydroélectrique, les rejets de polluants dans l'eau peuvent survenir lors du turbinage, du fonctionnement des puits exhaures, du drainage des eaux fluviales, l'évacuation des eaux de décantation des stations de traitement. Les actions mises en œuvre sont :

► L'installation de déshuileur dans les puits exhaure

- L'analyse régulière des eaux amont, aval et puits exhaure ;
- La mise en place de bouchons dans les regards menant aux collecteurs pour mesure avant rejet ;
- La collecte des boues de décantation comme déchets.

➔ Optimiser la gestion des déchets

La gestion des déchets industriels s'inscrit dans les préoccupations environnementales de la CIE. Des instructions de travail sont mises en œuvre pour maîtriser la collecte, le tri et l'enlèvement. Les parcs à déchets ont été clôturés et couverts, tous les contenants sont posés sur des bacs de rétention, et un registre est mis en place pour le suivi des enlèvements des déchets et leur traitement sous la supervision du CIAPOL. Par ailleurs, chaque semestre, une déclaration des déchets est faite au CIAPOL, donnant le volume de déchets produits, enlevés et traités.

Concernant les déchets industriels spéciaux (chiffons souillés, des batteries, des lampes, du matériel électrique ou électronique, des condensats de compresseur, des plastiques etc...), l'enlèvement se fait sous la supervision de la Sous-direction des installations classées (SDIIC du CIAPOL), par un organisme agréé. En plus de la recherche de filière de traitement ou de valorisation de ce type de déchets, des études sont menées en vue de réduire ou d'éliminer ce type de déchets à l'achat des équipements.

Quant aux déchets dangereux, la réglementation impose qu'ils soient suivis avec une traçabilité jusqu'à leur élimination finale par des sociétés agréées par l'état. Les équipements PCB et les organes contenant de l'amiante en sont les principaux déchets dangereux au niveau de la CIE.

Au niveau de la production, les équipements à PCB se trouvent à Kossou et à Buyo sur les transfos de soutirage, transfos d'excitation et transfo du neutre. En attendant leur remplacement, les dispositions prises actuellement sont :

- La mise en place de rétention
- La surveillance des fuites
- Un rince œil a été installé à Kossou près du local transformateur à PCB
- Une grille des recommandations selon la réglementation PCB a été élaborée pour un meilleur suivi dans les usines concernées
- Un dossier de remplacement des Transformateurs de Kossou et de Buyo a été établi et l'offre financière est disponible.
- Le remplacement des transformateurs au PCB lors des travaux de réhabilitations.

Le transport d'énergie détient à son niveau deux transformateurs contaminés au PCB qui doivent être retirés. Les 600 litres d'huiles contaminés au PCB de la distribution sont en cours d'enlèvement pour destructions.

Une Identification des locaux et des organes contenant de l'amiante a été réalisée. Le Dossier Technique Amiante a été élaboré pour tous les sites. Le remplacement des patins de freinage a été réalisé à Kossou sur le groupe1. La recherche de présence d'amiante a été intégrée dans la réhabilitation du G3 de Buyo.

Depuis 2019, la quantité de déchets banals et spéciaux produits par les centrales sont suivis par des indicateurs dans le reporting RSE de la CIE. Les quantités produites sont :

- **25,83 Tonnes en 2020** contre 14,83 Tonnes de déchets industriels banals en 2019
- **17,55 m3 en 2020** contre 9,64 m3 de déchets spéciaux liquides en 2019
- **26,02 Tonnes en 2020** contre 0,34 Tonnes de déchets spéciaux solides en 2019

La hausse de déchets banals et spéciaux produits s'explique par d'importantes fuites d'huile au niveau des usines de Ayamé, Taabo et Kossou et aussi par des travaux de réhabilitation du Groupe 3 à Buyo et de la Turbine à Gaz 4 à Vridi.

La quantification annuelle des déchets au niveau des transports d'énergie et des mouvements d'énergie n'est pas encore effectif au niveau reporting. Néanmoins, la gestion des déchets est bien suivie. La gestion des déchets au niveau de la distribution commercialisation n'est pas encore bien organisée néanmoins, des enlèvements en vue de destruction se font par des prestataires tels que VREDE et LASSIRE déchets au niveau des différents sites.

Par ailleurs, des actions sont menées en vue de la maîtrise des déchets électroniques et informatiques. Depuis 2016, la CIE suit la consommation des ressources produites par des activités tertiaires (papier, cartouche d'encre, eau, électricité etc.) qui peuvent avoir un impact sur l'environnement.

Les mesures prises pour réduire la consommation de ces ressources n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Ce sont :

- La surveillance de la consommation des ressources
- La sensibilisation aux éco gestes
- La contractualisation d'objectifs de non dépassement de certaines ressources (eau, électricité, papier)
- La mise en place de photocopieurs avec possibilité de scanner et diffuser par messagerie

	Unité	2019	2020
Consommation de papier pour la bureautique	Kg	89 974,00	101 764,40
Consommation de papier pour l'édition des factures	Kg	47 043,40	48 705,70
Consommation de toners (encres) d'imprimante	Kg	1 885,30	1 897,28



3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CIE fait un suivi des émissions de gaz à effet de serre (GeS) depuis 2015.

➔ **Réduire l'empreinte carbone liée à la production d'électricité**

Les contrôles sont effectués annuellement à la centrale thermique de Vridi sur l'ensemble des groupes y compris le diesel de lancement, le diesel de secours et la chaudière par un organisme spécialisé, dans le cadre d'un contrat signé avec Bureau Veritas. L'équivalent CO₂, correspondant à ces émissions, calculé sur la base des formules proposées par l'ADEME donne le résultat suivant :

- Teq CO₂e (production électrique) : 246 813 en 2020 contre 104 967 en 2019. Soit 117 tCO₂e/GWh produit en 2020 contre 54 tCO₂e/GWh produit en 2019

Cette hausse s'explique par la remise en service de la TAG2 qui était indisponible en 2019 et par le nombre d'heures important de fonctionnement au liquide sur la TAG 3 au niveau de l'usine de Vridi.

➔ Réduire l'empreinte carbone des autres activités

Pour en faire un véritable outil de management, la CIE a étendu ses actions de réduction de l'empreinte carbone à toutes les activités de l'entreprise, notamment :

- L'engagement vers la certification ISO 50001 (Système de Management de l'énergie) qui a pour enjeu une maîtrise des consommations d'énergie sur l'ensemble de nos bâtiments et de nos activités de concessionnaire de service publique de l'électricité sur nos sites. Pour se faire, en 2020, des actions fortes ont été réalisées :
 - Intégration de critères d'efficacité énergétique dans les cahiers de charge des travaux immobiliers (Intégration de lampes LED lors des réhabilitations) ;
 - Intégration de climatiseurs écologiques et à haut rendement énergétique dans le parc (20% de climatiseurs de technologie INVERTER dans le parc) ;
 - Elaboration d'une instruction de travail (IT) pour la prise en compte des critères d'efficacité énergétique lors des achats des équipements spécifiques (Moteurs, climatiseurs, lampes);
 - Installation d'un stabilisateur de tension au siège CIE (COMEC), 15% d'économie annuelle réalisée sur le site.
 - Remplacement des lampes classiques par des LED sur les sites du siège, Port, DPE Vridi, CME, Base Niangon, DME, DUH Ayamé 1 et 2, DUH Taabo.
 - Installation de plan de mesurage sur les sites du Siège, DPE Vridi, Base Niangon et CME (reste à réaliser les sites du Port, DME, DUH Ayamé, Taabo, Kossou et Buyo) ;
 - Installation de chauffe-eau solaire au CME.
- Une gestion optimisée des émissions liés la flotte de véhicules qui se traduit par :
 - L'achat des véhicules à motorisation essence qui conduit à une réduction des émissions des gaz à effet de serre ;
 - La Télématique embarquée. L'entreprise s'est dotée d'un système de télématique embarqué afin de suivre et de mesurer la performance des collaborateurs dans leurs déplacements quotidiens ;
 - Le contrôle de la consommation de carburant par la mise en place d'une puce RIFD sur le pare-brise qui nous assure que le véhicule servi en station correspond bien à la carte de carburant dédiée utilisée. Ce système a permis une baisse de 25 % des coûts en carburant la première année suivant sa mise en application ;
 - Le projet d'acquisition de véhicules électriques. CIE est en consultation avec deux concessionnaires ivoiriens pour des futurs tests de voitures électriques ;
 - La réflexion pour l'acquisition de véhicules GNC (Gaz Naturel Compressé). Une étude a été entreprise avec l'entreprise IVECO pour la fourniture d'un camion qui sera équipé d'une nacelle.
- L'optimisation des déplacements via une politique d'écomobilité (covoiturage, utilisation transport en commun ou véhicules propres).





 **DANGER**
D'ÉLECTROCUTION

CHAPITRE 4

----- Bienvenue -----



RENDRE ACCESSIBLES
LES SERVICES
ESSENTIELS DE LA VIE
ET CONTRIBUER
AU DEVELOPPEMENT
LOCAL



Servir les Etats
Développer
les partenariats
publics-privés



Servir
les consommateurs



Nourrir les liens
de proximité avec
les communautés
d'accueil

1. SERVIR LES ÉTATS – DÉVELOPPER LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS

1.1. RAPPEL DU CADRE INSTITUTIONNEL

La CIE est un opérateur privé lié à l'état de Côte d'Ivoire par une convention de concession de 20 ans à partir 1990. Le nouveau contrat de concession Etat – CIE 2021 – 2032 a été signé le 01 octobre 2020. Le secteur de l'électricité ivoirien est régi par un cadre institutionnel et réglementaire.

Aussi, en 2014, la loi N° 2014-132 du 24 Mars 2014 portant Code de l'électricité remplace la précédente loi de 1985. Elle s'inscrit dans la dynamique d'une plus grande ouverture du marché national et régional de l'électricité. Le nouveau Code de l'électricité entend dynamiser le secteur, avec la participation de nouveaux acteurs. Il permet de présager le développement de réseaux locaux, déconnectés du réseau national, auxquels seront associées des capacités de production locales.

Les acteurs du Secteur Public

Le secteur public est représenté par l'État de Côte d'Ivoire et ses démembrements. L'État décide, régule, finance et fait réaliser les investissements de développement et de renouvellement des ouvrages, assure l'approvisionnement en combustibles, et fixe les tarifs de l'électricité.

Le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables assure la tutelle technique. Il a pour missions de définir la politique énergétique du gouvernement, d'en faire le suivi et d'en contrôler la mise en œuvre. La Direction Générale de l'Energie assure l'interface entre le Cabinet du Ministre et les structures sous tutelle du secteur. Elle oriente la stratégie de développement du Secteur.

La gouvernance du secteur voit également intervenir **le Ministère de l'Economie et des Finances, et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État**, ceux-ci, en leurs qualités de tutelle économique et financière du secteur.

Deux sociétés d'Etat exercent une partie des prérogatives régaliennes de l'Etat :

- **La Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES)**, en charge notamment de la gestion du patrimoine de l'Etat dans le secteur de l'électricité, du suivi des flux financiers et flux énergétiques ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux revenant à l'État en tant qu'Autorité Concédante ;
- **L'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire (ANARE-CI)**, chargée du contrôle des opérateurs du secteur, de l'arbitrage des conflits et de la protection des intérêts du consommateur.

Les acteurs du Secteur Privé

- **Les fournisseurs du combustible gaz naturel** liés à l'État de Côte d'Ivoire par des contrats d'achat/vente de gaz naturel :
 - **PETROCI-CI 11** : est depuis août 2013, l'opérateur des gisements Lion et Panthère du bloc CI-11 en offshore, mis en exploitation en 1995 ;
 - **FOXTROT International (ex APACHE)** : est un opérateur producteur de gaz naturel qui exploite depuis 1999, le champ FOXTROT sur le bloc CI-27 ;
 - **CANADIAN NATURAL RESOURCES (CNR International)** : CNR exploite deux blocs en offshore : CI-26 - gisement Espoir et CI- 40 - gisement Baobab.
- **Les producteurs indépendants d'électricité**
 - **Le premier producteur indépendant d'électricité est la Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL)**, avec qui l'État a conclu, le 20 juillet 1994, une convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité.
 - **La Société AZITO ENERGIE** est le second producteur indépendant d'électricité avec qui l'État a conclu, le 5 septembre 1997, une convention de concession pour le développement d'une centrale thermique mise en service en janvier 1999.
 - **La Société AGGREKO**, producteur indépendant d'électricité avec lequel l'État a conclu une convention pour la location et l'exploitation d'une centrale thermique en 2010.

Le secteur de l'électricité fait aussi l'objet d'un développement et d'une harmonisation à l'échelle de la CEDEAO. Les principales sociétés d'électricité de la région sont organisées au sein du Système d'Échanges

d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) ou le WAPP (en anglais). Organisation internationale d'intérêt public, le WAPP vise à assurer l'intégration du système régional d'énergie et la réalisation d'un marché régional de l'électricité.

1.2. PERFORMANCE FINANCIÈRE

Conformément à sa mission de service public, la CIE est chargée de collecter l'ensemble des produits et des charges du secteur de l'électricité. Les recettes encaissées par le secteur de l'électricité sont affectées selon les modalités fixées par décret n°2010-200 du 15 juillet 2010 portant définition des règles de gestion des flux financiers du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le Chiffre d'affaires Energie 2020 ressort à 637,6 Mds de FCFA contre 607,5 Mds de FCFA en 2019, soit une hausse de 30,2 Mds de FCFA (5%).

Les ventes nationales à fin décembre 2020 s'établissent à 8 045 GWh, en progression de 4,3% par rapport à 2019. Cette croissance s'explique notamment par la poursuite de la dynamique de croissance de la consommation de l'industrie minière et par le maintien du rythme du Programme EPT.

Les ventes nationales en 2020 ont été néanmoins négativement impactées par la pandémie du COVID-19 qui a perturbé la plupart des secteurs d'activités économiques, notamment l'industrie avec des ventes qui progressent de 6,5% en 2020 contre +11,1% en 2019 et celles des clients BT professionnels (-1,2% en 2020 contre +6,3% en 2019).

L'année 2020 a été marquée par la poursuite de la dynamique de croissance de l'industrie minière amorcée depuis 2019 avec la reprise de l'activité de la mine d'or de TONGON et la mise en exploitation de la mine d'or d'ITY.

La ventilation du chiffre d'affaires énergie 2020 se répartit comme suit :

La rémunération de CIE sur vente d'énergie	: 134,1 Mds de FCFA, en hausse de 3% ;
Les achats de combustibles et d'énergie	: 465 Mds de FCFA, en hausse de 6% ;
La redevance sur vente d'énergie	: 43,9 Mds de FCFA, en hausse de 14 %
La subvention d'exploitation sur HVO	: -5,3 Mds de FCFA

Le chiffre d'affaires en part propre de la CIE est passé de **190,1 Mds de FCFA en 2019 à 200,7 Mds de FCFA en 2020**, affichant une hausse de 6%. Il est principalement composé de :

- La rémunération de la CIE précitée sur les ventes d'énergie (134,1 Mds de FCFA) en hausse de 3%
- Des travaux liés à l'exploitation et divers produits pour 59 Mds de FCFA (+12%) ; et
- Des travaux d'entretien, de rénovation et d'extension pour 7,7 Mds de FCFA (+3%).

2. SERVIR LES CONSOMMATEURS

2.1. PLACER LE CLIENT AU CENTRE DE NOS ACTIVITÉS



La dématérialisation des factures

Ce projet a été mis en œuvre en réponse aux nombreux réclames sur la distribution des factures d'électricité. Il consiste à transmettre les factures aux clients abonnés BT sous format électronique à travers différents canaux digitaux qui sont le sms, l'espace personnel MACIE en Ligne, l'Email, le WhatsApp, etc.

Les objectifs visés par cette innovation :

- Satisfaire les clients ;
- Remplir les obligations du règlement de service concédé ;
- Améliorer les performances commerciales et financières par l'amélioration du taux de recouvrement des factures ;
- Réduire le nombre de réclames liées à la non réception des factures ou au retard ;
- Respecter les délais de mise à disposition des factures aux clients.

Ce projet est amplifié par des campagnes de promotion et communication interne et externe avec la Tutelle, ANARE-CI, etc.

Plusieurs canaux sont mis à la disposition des clients abonnés pour bénéficier de ces services :

- Au niveau de la plateforme de la e-agence, après le rattachement de son identifiant sur la plateforme MaCIE via version mobile et WEB, le client peut avoir accès à sa facture sur son espace personnel. A fin décembre 2020, nous enregistrons 36.993 comptes rattachés à un identifiant. Les factures sont disponibles sous format PDF dans les espaces personnels.
- Par souscription lors d'un nouvel abonnement, ou par modification contractuelle pour ancien abonnement, le client peut recevoir ses factures par e-mail ou sms.

Une solution WhatsApp est en cours d'étude.

Par ailleurs, une solution d'envoi de factures sous format électronique clients HT a été développée et déployée en agence ABIDJAN. Toutes les responsables de branches (RC et RF HTA) ont été habilités. Les envois des factures par Email des clients HT se font régulièrement par les RC à chaque facturation depuis le mois d'octobre 2020. Il est donc envisagé la suppression progressive en 2021 de la distribution physique systématique des factures HT.

2.2. INTÉGRER L'INNOVATION

Accompagner le client dans le suivi et la maîtrise de sa consommation

La CIE a décidé de mettre à la disposition de ses clients, des conseils, des outils et des services leur permettant d'une part de mieux comprendre la tarification et le mécanisme de calcul de leurs factures et d'autre part de faire une meilleure planification de leur budget.

L'objectif recherché étant l'accompagnement du client dans la gestion de sa consommation, la compréhension de sa facturation, la facilitation et la planification du règlement de sa facture.

Le projet s'est déroulé en deux phases :

➔ Actions de la phase 1 :

- En réponse à la problématique de hausse des tarifs de l'électricité et de factures excessives soulevée par les clients, des déploiements visuels ont été réalisés afin de permettre aux clients de déceler des irrégularités sur les factures.
- Des études de profilage des clients sont en cours pour voir les habitudes de consommation des clients et s'en servir pour une segmentation en vue de les aider mieux maîtriser leurs consommations.
- Pour inciter le client à réduire sa consommation en adoptant des comportements éco-responsables, des produits d'efficacité énergétique sont en vente dans nos boutiques, Showroom ouverts et opérationnels.
- Des campagnes de sensibilisation à l'économie d'énergie ont été faites sur les pages officielles CIE (réseaux sociaux, profil Clément), influenceurs, presse, TV, Radio ;

➔ Actions de la phase 2 :

- Un accompagnement des clients dans la compréhension de leur facture a été réalisé par la mise en place d'un nouveau format de facture dans l'application de gestion clientèle Saphir V3. Ce nouveau format facilite la lecture de la facture d'électricité et aide le client à mieux comprendre les différents éléments y figurant. Des sensibilisations et formations ont complété ces actions.

- Des promotions des outils de simulation de facture ont été faites sur nos différents sites avec à la clé le nouveau concept de simulateur basé sur l'utilisation des équipements électriques.
- Dans le cadre de la maîtrise de leur consommation, le lancement généralisé des services prépayés a été effectué.

Géoréférencement des branchements clients BT

Les activités de facturation, de recouvrement, de dépannage BT ainsi que d'autres services nécessitent la connaissance de l'adresse géographique du client. Dans le système actuel, la localisation d'un client est tributaire de l'agent de zone, ce qui représente un risque pour les activités d'exploitation sur le terrain.

Le géoréférencement facilite la localisation d'un client BT par tout collaborateur en vue d'améliorer les délais de dépannage chez les clients.

Ce projet ayant été lancé le 19/05/2020 consiste en la collecte des coordonnées GPS des compteurs post payés et prépayés. La campagne a été initiée à la direction régionale Abidjan Nord (Cocody, Djibi, Bingerville, Il plateaux). Les coordonnées GPS des clients post-payés ainsi collectées ont été intégrés dans l'application de gestion clientèle Saphir V3 et sont actuellement utilisées dans cadre du site pilote du dépannage avec SARA-GMAO à Cocody et Djibi.

2.3. ÉTENDRE L'ACCÈS AUX PLUS DÉMUNIS

PEPT : Programme Électricité Pour Tous

L'accès à l'électricité est une condition sine qua non de développement durable pour faciliter l'utilisation des services essentiels à la vie tels : eau potable, éducation, services de santé, sécurité, communication, transport. C'est ainsi, que l'Etat de Côte d'Ivoire, en collaboration avec la CIE, a initié le Programme Electricité Pour Tous (PEPT) dont le but est d'assouplir à la fois les formalités nécessaires à l'accès à l'électricité et de permettre le paiement étalé du coût de ces formalités.

Les populations ciblées par le PEPT disposent de revenus faibles. Elles parviennent difficilement à constituer une épargne pour financer le coût du raccordement au réseau électrique et une installation intérieure, ou à assurer le paiement des factures bimestrielles. Rarement bancarisées, ces populations disposent de peu de garanties pour préfinancer l'électrification de leurs habitations. La conception du PEPT intègre toutes ces réalités dans un modèle économique innovant développé par la CIE.

Ce programme ambitieux du gouvernement vise à raccorder 1 million de ménages sur la période 2015 à 2020, soit en moyenne 200 000 ménages à raccorder annuellement sur 5 ans. Il en résultera une demande additionnelle moyenne autour de 60 MW par an, soit environ 300 MW de puissance distribuée en 2020.

Il est essentiellement bâti sur quatre (04) axes à savoir :

- La simplification des conditions d'accès à l'électricité
- La réduction et le financement du coût d'accès
- La maîtrise des consommations grâce aux compteurs électroniques
- La recherche d'une efficacité énergétique

Au 31 Décembre 2020, le PEPT a enregistré 254 836 branchements abonnements.

Spécificités du contrat PEPT

- Technique: un kit standard d'installation intérieure est remis au client, les compteurs à prépaiement sont télécommunicant et se rechargent à partir de 500 FCFA. Ainsi, le bénéficiaire peut ajuster sa consommation à ses capacités financières. En plus, le client dispose d'une installation électrique sécurisée fiable et conforme à la norme c 15100.
- Règlementaire : l'État a pris un arrêté qui autorise un tarif linéaire prépayé, car le prix de l'électricité relève de ses prérogatives.
- Commerciale : le bénéficiaire adhère gratuitement au PEPT et rembourse le crédit branchement à travers les opérations d'achat d'énergie ou par des paiements à tempérament hors achats d'énergie. En fonction de l'offre choisie l'échéance de remboursement varie de 2 à 10 ans.
- Financière : le mécanisme de financement est soutenu par un fonds spécial PEPT mis en place suite à l'ordonnance N°201 8-809 du 24 OCTOBRE 2018 prise par l'Etat.

2.4. INCITER LES CLIENTS À UNE CONSOMMATION DURABLE

La création de **SMART ENERGY** répond à la vision globale de la CIE d'être un acteur majeur de la mise en œuvre de la loi N° 2014-132 du 24 mars 2014 portant code de l'électricité, d'aider les entreprises à réduire leur consommation d'électricité et développer l'utilisation des énergies de source renouvelable.

SMART ENERGY est une filiale de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité et du Groupe ERANOVE, au capital de 2 050 000 000 de FCFA.

SMART ENERGY a pour mission d'accompagner les entreprises pour atteindre les niveaux de performance énergétique les plus ambitieux, avec une approche personnalisée répondant aux besoins spécifiques de chaque client.

SMART ENERGY a donc développé son expertise autour de 3 champs d'actions :

- Performance énergétique pour maîtriser la consommation d'énergie et réaliser des économies substantielles d'énergie ;
- Qualité de l'énergie pour accompagner les entreprises à adapter leurs installations pour disposer d'une meilleure qualité de l'énergie ;
- Energies de sources renouvelables en proposant des solutions techniques d'autoproduction adaptées aux besoins du client.

Les impacts des activités de **SMART ENERGY**, spécifiquement les économies réalisées chez les clients ont un véritable impact environnemental. Ses actions d'efficacité énergétique permettent d'éviter chaque année le rejet de quantités importantes de CO₂ (Gaz à effet de serre) dans l'atmosphère.

Ainsi, au cours de l'année 2020, **SMART ENERGY** a réalisé 10 audits énergétiques. Ces audits devraient permettre aux clients d'économiser 5 078 939 kWh et d'éviter 2 251 tonnes équivalent CO₂ si les mesures préconisées dans les rapports d'audits sont mises en œuvre.

SMART ENERGY a développé des partenariats avec des fournisseurs de solutions techniques dans l'optique de réduire la consommation énergétique de ses clients. Ainsi, depuis mai 2019, la CIE met à la disposition de ses clients à travers son réseau de point service, des produits d'efficacité énergétique afin de leur offrir une

meilleure expérience. Ces produits développés pour les aider à maîtriser leur consommation, sont classés en cinq groupes :

- Des analyseurs capables de mesurer plusieurs grandeurs énergétiques, de les stocker sur un serveur online ou en local. Ces analyseurs permettent de faire également la répartition des consommations par usage et par zone, déterminer les sources énergivores et de mesurer la consommation par unité de production ;
- Des stabilisateurs régulateurs économiseurs d'énergie sur la consommation générale et sur la consommation par usage. HOMECE (32A monophasé et 63A triphasé) permet de stabiliser la tension, de protéger les appareils et de réduire la consommation jusqu'à 18% ;
- Des économiseurs spécifiques à l'usage climatisation (SMART CLIM). Ils entretiennent les climatiseurs, augmentent leur durée de vie et permettent d'économiser jusqu'à 30% sur la consommation de la climatisation ;
- Des produits d'éclairages : lampes LED qui émettent moins de chaleur, sont écologiques,

garantissent une efficacité énergétique supérieure et permettent d'économiser jusqu'à 90% sur l'usage éclairage ;

- D'autres solutions techniques performantes : domotique, électricité industrielle.

SMART ENERGY propose également des solutions en énergie de sources renouvelables spécialement dans l'énergie solaire photovoltaïque et la biomasse, des solutions sur mesure pour les entreprises qui contribuent à réduire les émissions des gaz à effet de serre.

Plusieurs entreprises de divers domaines d'activité ont déjà fait appel à l'expertise de **SMART ENERGY**: cosmétique, plasturgie, textile, aéroportuaire, transport logistique, meunerie, banques, grande distribution, agroalimentaire, écoles, immeubles, hôtels ...

SMART ENERGY se fixe comme ambition d'être l'entreprise de référence en efficacité énergétique et en énergie de sources renouvelables.



3. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

3.1. SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS

Actions de Sponsoring et Mécénat

En dépit des activités impactées par la situation sanitaire liée à la COVID-19, la CIE en 2020, a consacré 344 075 662 FCFA au soutien des actions sociétales dans les domaines de l'éducation, la santé et le social, le sport et la culture.

Sociétal / Education

Les actions phares réalisées par la CIE dans le domaine de l'éducation sont la célébration du Prix National d'Excellence et la réhabilitation du Groupe Scolaire Régional Front Lagunaire de Treichville.

➔ Education/ Prix national d'excellence CIE 2020

Le Rendez-vous annuel de célébration de l'excellence, dénommé "PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE CIE", récompensant les meilleurs élèves issus des examens à grand tirage (CEPE, BEPC et Baccalauréat), a tenu toutes ses promesses. Pour la 6ème édition, l'innovation majeure était la célébration éclatée des cérémonies de récompenses des meilleurs élèves dans différentes régions du pays rattachées aux 14 directions régionales de la CIE.

Ces cérémonies ont démarré le 09 octobre 2020 avec les étapes de la Direction Régionale Basse Côte et de la Direction Régionale Sud-Est et se sont achevées le 05 décembre 2020 avec les étapes de San-Pedro et Abengourou. Les lauréats de chaque Direction régionale se sont vus attribués des ordinateurs portables, des tablettes, des diplômes, des produits sanitaires et des frais d'écologie et des gadgets CIE. L'apothéose de ces célébrations a eu lieu le samedi 19 décembre 2020 à l'espace Latrille Event pour récompenser les meilleurs des meilleurs sur l'ensemble du territoire national.

Au total 14 lauréats ont été récompensés avec des lots composés d'un soutien financier de la CIE qui a été bonifié par le Groupe ERANOVE, des écrans téléviseurs, des produits sanitaires, des médailles, des diplômes, des gadgets CIE.



➔ Education/ Réhabilitation du Groupe Scolaire Front Lagunaire de Treichville.

Le groupe scolaire "Front lagunaire" de Treichville a été entièrement rénové par la CIE et la SODECI engagées avec la Fondation ERANOVE. Réhabilités à hauteur de 60 millions de FCFA, les locaux ont été livrés, le jeudi 17 décembre 2020, en présence de Messieurs François AMICHIA (Ministre et Maire de la commune de Treichville) Ahmadou BAKAYOKO (Directeur des Opérations du groupe ERANOVE et DG de CIE-SODECI), Guy-Marc AKA (Secrétaire Exécutif de la Fondation ERANOVE), des membres des Comités des Directions Générales et des CODIR de la SODECI et de la CIE.



➔ Education/ La CIE montre la voie de la réussite aux étudiants de l'INP-HB

Le Samedi 14 Mars 2020, a eu lieu la 2ème édition du « ELECTRIC DAY » organisée par les étudiants ingénieurs en Génie électrique (IGE) de l'INP-HB de Yamoussoukro sous le Thème : « Quels sont les facteurs de réussite dans une entreprise ? » Cette rencontre qui se voulait être une plateforme de partage et de relation entre les entreprises et les étudiants pour apprécier les travaux réalisés par ces derniers était placée sous le parrainage du DG de la CIE/ SODECI représenté par Mr Aimé GOBEY, lui-même ancien de l'INPHB. Accompagné d'autres Directeurs de la CIE eux aussi anciens élèves de l'INPHB, Mr GOBEY a développé le sujet sur la réussite en entreprise en 14 points. Les étudiants et élèves ont fort apprécié les moments pendant lesquels l'orateur a investi le pupitre. Rendez-vous a été pris pour la 3^{ème} Edition.

➔ Education/ L'EPP Fodonition réhabilitée et 18 élèves gratifiés par la CI

L'EPP Fodonition située à 5Km de Korhogo et ses 360 pensionnaires viennent de bénéficier de la politique RSE de la CIE. Et pour cause, le 07 février 2020, le Directeur Régional (DR) Nord a procédé à la remise officielle de l'établissement réhabilité par la CIE. Avec six (6) classes entièrement rénovées, Fodonition avait fière allure. Outre cette action de réhabilitation, les 3 meilleurs de chaque classe ont reçu du DR des kits scolaires. Pour le DR cette action s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'excellence prônée par la CIE et autour de laquelle gravite des valeurs d'engagement, de performance et de compétence. Cette cérémonie a été réhaussée par la présence du Sous-préfet Central de Korhogo et celle du Secrétaire Général de Préfecture de ladite localité.



Sociétal/Santé

➔ Santé / Journée Mondiale de la Lutte contre le Sida

À l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, les collaborateurs du Siège ont pris part à une action de sensibilisation qui s'est tenue au quart d'heure sécurité du 1er décembre 2020. En marge de cette sensibilisation, une opération de don de sang a été réalisée avec 15 points de Collecte répartis à Abidjan, Bouaké, Korhogo et Daloa qui ont permis de recueillir 350 poches de sang.

➔ Santé/ Lutte contre la COVID-19

Le groupe ERANOVE fait un don au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)

Le 22 avril 2020 dernier, le groupe ERANOVE et ses filiales (CIE, SODECI et CIPREL) ont fait un don d'une valeur de **365 millions de FCFA** au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. Ce don qui est une réponse à l'appel du Gouvernement ivoirien, vient soutenir l'effort de lutte contre la COVID-19. Il est composé de lits médicalisés, de respirateurs et de 200.000 masques. Après la remise de la première partie du don le 07 mai 2020, le deuxième et dernier lot du matériel sanitaire a été remis au cours d'une cérémonie solennelle qui a eu lieu le 02 juillet 2020 dans les locaux de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP).

- La CIE et la SODECI offrent des vivres et non vivres à la Municipalité de Treichville

La CIE et la SODECI ont soutenu les autorités et les populations pendant la période de pandémie de COVID-19. Le 19 mai 2020, les deux sociétés ont fait un don en vivres et non vivres à la mairie de Treichville, commune dans laquelle sont installés leurs sièges. Cette action sociale marque la preuve de la solidarité de ces entreprises avec les populations avec un don d'une valeur de 5 millions FCFA composé de : 70 sacs de riz, 50 cartons d'huile, 300 cartons de pâtes alimentaires, 50 cartons de tomates en pâte et de 37 cartons de gel hydroalcoolique.



- L'Union des Maîtrises et Agents de la CIE (UMACIE) fait un don au Comité de crise COVID de la CIE et aux agents de postes

Le Mercredi 27 mai 2020 sous le préau du centre médical L'UMACIE a offert au Comité de crise de lutte contre la COVID de la CIE et aux agents de postes des vivres et non vivres suivants : 2 215 cache-nez, 300 savons liquides, 500 mouchoirs en papier, 6 paquets d'essuie-tout, 50 cartons de riz, 550 gels-hydroalcooliques, 102 bouteilles d'huile.



- Le Gouvernement offre des kits de protection à la CIE

Le 25 mai 2020 le gouvernement a décidé de faire des dons aux entreprises des secteurs public et privé. Ce don pour la lutte contre la COVID-19 est composé essentiellement de 200 paquets de gants d'examen, 250 paquets de masques, 144 flacons de gel et de 80 paquets de sacs poubelles. Ce matériel sanitaire offert à la CIE via la Pharmacie de la Santé Publique (PSP) a été remis aux services de la Médecine du Travail en charge de la dotation des collaborateurs en équipements de protection.

- La CIE offre 40 lits au CHU de TREICHVILLE

Le service des maladies infectieuses du CHU de Treichville reste l'entité la plus sollicitée avec la propagation de la pandémie du COVID-19 en Côte d'Ivoire. Elle a donc besoin de soutien pour la prise en charge des malades. Une réoccupation à laquelle ont répondu les Directions Générales de la CIE et de la SODECI. En effet, les deux entreprises ont fait un don de 40 lits au Service des maladies infectieuses, le jeudi 02 avril 2020.



Sociétal/Soutien Partenariat des Communautés

- Remise de don de la CIE au Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE)

En prélude à la journée internationale des droits des femmes, la CIE a fait un don au Ministère de la Famille de la Femme et de L'Enfant (MFFE) de 5 000 000 FCFA pour l'organisation des festivités liées à la célébration de la journée internationale des droits de la femme qui a lieu le 8 mars de chaque année.

- Sponsoring : la CIE partenaire du Réseau International des Femmes Solidaires

En prélude de la journée internationale des droits des femmes, le Réseau International des Femmes Solidaires a organisé le mercredi 04 mars 2020 la deuxième édition du Réseau International de la Femme Solidaire (RIFS). L'objectif de cette rencontre est de promouvoir et de mettre en valeur l'engagement des femmes dans le secteur de la mutualité. Cette initiative est l'œuvre du Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) et de ses partenaires. Plusieurs pays africains et d'Europe ont participé à cette édition. La CIE, membre de l'AIM (Association Internationale de la Mutualité) alliée au PASS, a été invitée pour la deuxième fois consécutive à la deuxième édition de la JIFM. La CIE a été représentée par la Direction Adjointe des Prestations.

- Sponsoring : la CIE partenaire du Salon Woman Impact

Du 20 au 21 février 2020 s'est tenu dans l'immeuble CRRAE UEMOA au plateau le Salon Woman Impact. L'objectif de ce salon était de mettre en valeur les femmes battantes et de partager des retours d'expériences pour réussir toute entreprise.



- Sponsoring et partenariat : la CIE partenaire de la 8ème édition de SUPERWOMAN

La 8^{ème} édition de Superwoman a eu lieu les 6 et 7 mars 2020, à Yopougon, sous le thème, « Superwoman de l'Ombre ». L'évènement intervient dans le cadre des célébrations du mois de la femme dont la journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars de chaque année. Associant son image à l'évènement, la CIE a saisi l'occasion pour rencontrer et échanger avec les nombreuses femmes qui ont effectuées le déplacement pour écouter son message. L'édition 2020 a eu pour objectifs de révéler les femmes du quotidien qui, par leur parcours et leur acharnement montrent que les conditions de vie ne sont pas une limite, d'accompagner des femmes aux activités prometteuses ayant besoin de conseils et enfin de mettre en lumière des associations qui militent pour l'autonomisation des femmes.

Sociétal/Environnement

- Environnement – Action de reboisement à BUYO

La gestion de l'environnement fait partie des priorités dans la politique RSE. En 2020, la Compagnie Ivoirienne d'Electricité a accompagné un projet de reboisement dans le département de BUYO aux côtés du Ministère des Eaux et Forêts. Sur une superficie de cinq (05) hectares. Ceux sont 5 000 plants qui ont été plantés le 04 juillet 2020 en présence des autorités administratives, politiques et traditionnelles du département de BUYO. Cette opération a coûté 1 444 500 FCFA. Ce montant devrait nous permettre de faire l'achat des plants, assurer le transport des plants jusqu'à la parcelle ; payer la main d'œuvre pour le piquetage et la trouaison.



Sport et culture

- Promotion de l'excellence à travers le Challenge AFI-CIE

C'est le dimanche 09 février 2020, au Parc des Sports de Treichville, en marge du match ASI d'Abengourou - Société Omnisports de l'Armée (Soa), que le sociétaire de la 2ème équipe cité a reçu son trophée. Cette distinction consacre ainsi M. Aboubacar Doumbia, Meilleur Joueur de la Ligue 1 du challenge AFI-CIE du mois de décembre 2019. Celui qui est par ailleurs international espoir et finaliste de la dernière CAN U-23 a reçu son prix des mains de M. Sosthène LAGO, Secrétaire Général de la CIE.



- Participation de la CIE aux activités sportives de vacances « Mondialito »

La CIE a associé son image à la 14^{ème} édition du Mondialito qui s'est déroulé du 25 Juillet 2020 au 19 Septembre 2020 au stade Awalé de Yopougon Saguidiba. L'objectif de ce tournoi des minimes est la détection de talents. L'ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire est l'invité surprise à la finale.



- Promotion de la paix : la CIE partenaire de l'activité «Bike for peace»

La CIE a participé à l'activité dénommée «Bike for peace » ou encore « à vélo pour la paix » de la fondation «My Dream for Africa». Cette activité, qui s'est tenue le samedi 19 septembre 2020 dans la commune du Plateau, a mobilisé plusieurs institutions dont la délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, la Fondation Magic System, la société civile et les professionnels des médias pour véhiculer un message de paix.



- Sponsoring : la CIE partenaire de la 3^{ème} édition de Handi Marathon

Le Dimanche 27 Septembre 2020 s’est déroulée au parc des sports de Treichville la troisième édition du Handi Marathon d’Abidjan. Cette compétition est dédiée aux personnes en situation de handicap et aux personnes du 3ème âge. Ce sont près de trente athlètes qui ont reçu des médailles et des enveloppes comme récompenses. La CIE partenaire de cet évènement a permis aux athlètes et au public de repartir avec des gadgets.



- Participation de la CIE à la 3^{ème} édition de Abidjan Fitness Music

La CIE a participé à la 4ème édition d’Abidjan Fitness Music. Après avoir parcouru différentes communes d’Abidjan, l’apothéose de cet évènement alliant sport et musique s’est déroulée le Samedi 12 Décembre 2020 à l’Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

Sociétal/Sponsoring

- Sponsoring : la CIE partenaire de la 6eme édition de Seedstars world Abidjan

La CIE a participé à la session de pitch privée des start-up finalistes lors de la 6eme édition de Seedstars world Abidjan le vendredi 13 novembre 2020. Cette initiative vise à détecter le meilleur projet entrepreneurial. Le développement des écosystèmes permet de renforcer la créativité. Parmi les six start-ups en compétition, la société Capture solutions a été désignée vainqueur par le jury.



3.2 PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES (ISO 26000)

Dès l'engagement de la CIE en matière de responsabilité sociétale, la DPE s'est engagée en 2014 dans une démarche RSE selon le référentiel ISO 26000. En cohérence avec les orientations stratégiques de la Direction Générale, le système de management mis en place est basé sur :

- La compréhension des enjeux et les impacts de l'activité dans un contexte Economique Sociale et Environnementale,
- L'identification des parties prenantes et leurs attentes légitimes.

La mise en place d'un comité RSE qui a défini 9 engagements et 20 leviers d'actions sur les 4 axes : Economique, Environnement, Social et Sociétal d'une part, la réalisation du dialogue avec les parties prenantes sur l'ensemble des sites et de mettre en place des instances de gouvernance intégrant les parties prenantes elles-mêmes d'autres parts ont contribué à une progression satisfaisante de la Démarche RSE de la DPE.

Les éléments d'information recueillis auprès des collaborateurs et des parties prenantes montrent que la démarche RSE de la DPE-CIE, reste bien ancrée et continue de se déployer, dans l'ensemble de la structure et de ses implantations, même si le contexte économique difficile du secteur a quelque peu ralenti ou conduit à différer certaines actions ou prises de décisions.

Sur tous les volets de la RSE et pour toutes les composantes de l'entreprise, la DPE-CIE a mené des actions concrètes reconnues et très appréciées de toutes ses parties prenantes, justifiant pleinement le maintien du niveau « EXEMPLAIRE » du modèle AFAQ 26000.



Remise de Bureaux et ordinateurs à l'EPP municipalité 2 de BUYO

3.3 ENTRAINER NOS PARTENAIRES DANS LA DÉMARCHE RSE

Au niveau de la DPE, le dialogue a été entamé avec les parties prenantes. Avant de capter leurs besoins et attentes, une séance de sensibilisation sur les orientations RSE a été réalisée à l'endroit des parties intéressées rencontrées.

Ce dialogue a permis d'élaborer un programme d'actions RSE dénommé PARSE DPE 2017- 2020 comportant 5 domaines et 15 actions en ligne avec les objectifs stratégiques et opérationnels de la DPE et conformes aux attentes des parties prenantes. Celles-ci ayant montré leur intérêt au projet, sont impliquées dans le processus de mise en œuvre et de suivi des actions à travers les gouvernances zones. Les actions menées afin de maintenir le niveau EXEMPLARITE consistent à prioriser les formations et sensibilisations, la contribution à l'accès à l'électricité, et les dons en matériels de santé et scolaire. Les actions de développement économiques restent des attentes fortes des populations. Le tableau ci-dessous résume à fin 2020 l'avancement global du plan d'actions RSE 2017 - 2020.

Tableau d'avancement global PARSE 2017-2020

	Ayamé	Kossou	Taabo	Buyo
Gouvernance participative	15% traitement du contentieux relatif au paiement des factures d'électricité	32% Dons de mégaphones aux populations, partenariats avec les radios locales	56% Dons de mégaphones aux populations, partenariats avec les radios locales	19% intégrer la convention de gestion du lac
Partager les bienfaits de l'électricité	53% électrification des lieux publics	43% Aide aux branchements dans les villages et service de santé	49% Mise en œuvre du PEPT Branchements dans les villages et service de santé	58% Mise en œuvre du programme PEPT à Fayé
Protéger l'environnement	33% installation d'un centre d'incinération pour l'hôpital,	29% partage de l'expérience du traitement des déchets avec les centres hospitaliers	56% partage de l'expérience du traitement des déchets avec les centres hospitaliers	21% reboisement Gestion du lac
Résilience économique, sécuritaire et sanitaire	33% dons de médicaments, lutte contre les vecteurs de cécité, procédure de traitement des PP vulnérables	47% Mise en place d'un accord pour les PP vulnérables sensibilisation des pêcheurs aux liés à l'eau	61% Mise en place d'un accord pour les PP vulnérables lutte contre les mouches, dons de médicaments	0
Amélioration du cadre de vie	35% formation aux droits de l'homme, réhabilitation des latrines du lycée BAD	45% réhabilitation des logements des agents, des locaux sociaux, formation sur l'éthique	58% réhabilitation des logements des agents, et des latrines publiques	0
Avancement global	34%	39%	57%	22%



ANNEXES



INDICATEURS DE PERFORMANCE 2018 A 2020



ANNEXE 1

- INDICATEURS SOCIAUX

ANNEXE 2

- INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

ANNEXE 3

- INDICATEURS SOCIÉTAUX

INDICATEURS SOCIAUX

	Indicateurs	Définition	Unité	2018	2019	2020
1 - EFFECTIF SOCIETE						
SOC110	Effectif total société	«Nombre total des Cadres (CA) de la société composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»		4 818	4 726	4 618
SOC111	Effectif total Cadres (CA)	«Nombre total des Cadres (CA) de la société composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	556	587	616
SOC112	Effectif total Agents de Maitrise (AM)	«Nombre total des Agents de maîtrise (AM) de la société composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	2 592	2 600	2 538
SOC113	Effectif total Ouvriers Employés (OE)	«Nombre total des Ouvriers Employés (OE) de la société composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	1 670	1 539	1 464
SOC120	Effectifs total femmes			1 255	1 224	1 178
	Pourcentage de femmes dans l'effectif			26,05%	25,90%	25,51%
SOC121	Effectif total Cadres (CA) femmes	«Nombre total des femmes Cadres (CA) de la société composé de celles ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de celles ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	167	177	179
SOC122	Effectif total Agents de maitrise (AM) femmes	«Nombre total cumulé d'Agent de Maitrise (AM) femmes de la société composé de celles ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de celles ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	751	743	736
SOC123	Effectif total Ouvriers-Employés (OE) femmes	«Nombre total d'Employés -Ouvriers (EO) femmes de la société composé de celles ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de celles ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	337	304	263
SOC130	Effectif total Expatriés			1	1	1

SOC131	Effectif total Cadres expatriés	«Nombre total de Cadres (CA) salariés de la société sous contrat expatriés en CDI et CDD valide. La notion d'expatrié n'a rien à voir avec la nationalité. Il faut tenir compte de la nature du contrat signé. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	1	1	1
SOC132	Effectif total Agents de maitrise expatriés	«Nombre total d'Agents de maitrise (AM) salariés de la société sous contrat expatriés en CDI et CDD valide. La notion d'expatrié n'a rien à voir avec la nationalité. Il faut tenir compte de la nature du contrat signé. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	0	0	0
SOC133	Effectif total Ouvriers - Employés expatriés	«Nombre total d'ouvriers-employés (OE) salariés de la société sous contrat expatriés en CDI et CDD valide. La notion d'expatrié n'a rien à voir avec la nationalité. Il faut tenir compte de la nature du contrat signé. NB : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte.»	# personnes	0	0	0
SOC140	Effectif total par Tranche d'âge			4 818	4 726	4 618
SOC141	Effectif total 18-25 ans	«Nombre total de salariés ayant à la date de fin de la période du reporting un âge supérieur ou égal à 18 ans et strictement inférieur à 26 ans. NB: jusqu'à la date anniversaire des 26 ans, le collaborateur a toujours 25 ans. «	# personnes	50	58	39
SOC142	Effectif total 26-35 ans	«Nombre total de salariés ayant à la date de fin de la période du reporting un âge supérieur ou égal à 26 ans et strictement inférieur à 36 ans. NB: jusqu'à la date anniversaire des 36 ans, le collaborateur a toujours 35 ans. «	# personnes	1 708	1 516	1 050
SOC143	Effectif total 36-45 ans	«Nombre total de salariés ayant à la date de fin de la période du reporting un âge supérieur ou égal à 36 ans et strictement inférieur à 46 ans. NB: jusqu'à la date anniversaire des 46 ans, le collaborateur a toujours 45 ans. «	# personnes	1 719	1 827	2 072
SOC144	Effectif total 46-55 ans	«Nombre total de salariés ayant à la date de fin de la période du reporting un âge supérieur ou égal à 46 ans et strictement inférieur à 56 ans. NB: jusqu'à la date anniversaire des 56 ans, le collaborateur a toujours 55 ans. «	# personnes	934	933	984
SOC145	Effectif total +56 ans	«Nombre total de salariés ayant à la date de fin de la période du reporting un âge supérieur ou égal à 56 ans»	# personnes	407	392	473
SOC150	Effectif total par Type contrat			4 818	4 726	4 618
SOC151	Effectif total CDD	Nombre total de salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD) à la date de fin de reporting	# personnes	85	97	55
SOC152	Effectif total CDI	Nombre total de salariés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à la date de fin de reporting	# personnes	4 733	4 629	4 563
SOC160	Effectif total par Pays			4 818	4 726	4 618
SOC161	Effectif total France	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité en France	# personnes	0	0	0

SOC162	Effectif total Côte d'Ivoire	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité en Cote d'Ivoire	# personnes	4 818	4 726	4 618
SOC163	Effectif total Sénégal	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité au Sénégal	# personnes	0	0	0
SOC164	Effectif total Mali	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité au Mali	# personnes	0	0	0
SOC165	Effectif total RD Congo	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité en RD CONGO	# personnes	0	0	0
SOC166	Effectif total Arabie-Saoudite	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité en Arabie-Saoudite	# personnes	0	0	0
SOC167	Effectif total Togo	Nombre total de salariés CDD et CDI de la société en activité au Togo	# personnes			0

2 - EFFECTIF HANDICAPES SOCIETE

SOC210	Effectif total souffrant de handicap	«Est considéré comme personne en situation de handicap «toute personnes physique dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée (.,), en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises.»» (extrait du Code du travail ivoirien) NB: La situation de handicap du salarié est constatée par la médecine du travail.»	# personnes	72	68	73
SOC250	Nombre de personnes en situation de handicap recrutées	«Nombre total de personnes en situation de handicap ayant été intégrées en CDD ou CDI dans l'effectif de l'entreprise pendant la période de reporting. NB Le handicap est évalué et certifié par le médecin du travail de l'entreprise. Le recrutement de personnes en situation de handicap peut sous certaines conditions faire l'objet de crédit d'impôts.»	# personnes	0	0	0
SOC260	Nombre de personnes en situation de handicap dans l'effectif	«Nombre total de salariés en CDD ou CDI souffrant d'une infirmité physique, que celle-ci ait été acquise ou non après l'embauche NB: Le handicap est évalué et certifié par le médecin du travail de l'entreprise. «	# personnes	72	68	73

3 - FORMATION

SOC310	Nombre total de formations			3 210	4 486	4 208
SOC311	Nombre de formations suivies par les cadres	«Nombre total de salariés Cadres ayant été présents aux sessions de formations qui ont été organisées, NB : Un même salarié Cadre formé sur n sessions est comptabilisé n fois, Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	340	829	616
SOC312	Nombre de formations suivies par les agents de maîtrise	«Nombre total de salariés Agents de maîtrise ayant été présents aux sessions de formations qui ont été organisées, NB : Un même salarié Agents de maîtrise formé sur n sessions est comptabilisé n fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	2 002	2 391	2 076

SOC313	Nombre de formations suivies par les employés	«Nombre total de salariés Employés - Ouvriers ayant été présents aux sessions de formations qui ont été organisées, NB : Un même salarié Employé - Ouvrier formé sur n sessions est comptabilisé n fois, Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	868	1266	1516
SOC340	Nombre total de formations internes (CME, CMEAU)			3 067	4 270	3 708
SOC341	Nombre de formations internes suivies par les cadres	«Nombre total de salariés Cadres ayant été présents aux sessions de formations dont les coûts directs ont été facturés par les centres de formation du groupe (CME Bingerville, CME Dakar CMEAU, Abidjan). Le nombre de formation suivies est lié au nombre de salariés présents lors des différentes sessions. NB : Un même salarié Cadre formé sur «n» sessions est comptabilisé «n» fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	243	662	215
SOC342	Nombre de formations internes suivies par les agents de maitrise	«Nombre total de salariés Agents de maitrise ayant été présents aux sessions de formations dont les coûts directs ont été facturés par les centres de formation du groupe (CME Bingerville, CME Dakar CMEAU, Abidjan). Le nombre de formation suivies est lié au nombre de salariés présents lors des différentes sessions. NB : Un même salarié Cadre formé sur «n» sessions est comptabilisé «n» fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	1 962	2 343	1 977
SOC343	Nombre de formation internes suivies par les ouvriers-employés	«Nombre total de salariés Agents de maitrise ayant été présents aux sessions de formations dont les coûts directs ont été facturés par les centres de formation du groupe (CME Bingerville, CME Dakar CMEAU, Abidjan). Le nombre de formation suivies est lié au nombre de salariés présents lors des différentes sessions. NB : Un même salarié Cadre formé sur «n» sessions est comptabilisé «n» fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	862	1265	1516
SOC350	Nombre total de formations externes			143	216	500
SOC351	Nombre de formations externes suivies par les cadres	«Nombre total de salariés Cadres ayant été présents aux sessions de formations dont les coûts directs ont été facturés par des centres de formation externes au groupe (par des cabinets ou prestataires locaux ou à l'étranger). Le nombre de formations suivies est lié au nombre de salariés présent lors des différentes sessions. NB : Un même salarié Cadre formé sur «n» sessions est comptabilisé «n» fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	97	167	401
SOC352	Nombre de formations externes suivies par les agents de maitrise	«Nombre total de salariés Agents de maitrise ayant été présents aux sessions de formations dont les coûts directs ont été facturés par des centres de formation externes au groupe (par des cabinets ou prestataires locaux ou à l'étranger). Le nombre de formations suivies est lié au nombre de salariés présent lors des différentes sessions. NB : Un même salarié Cadre formé sur «n» sessions est comptabilisé «n» fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	40	48	99

SOC353	Nombre de formations externes suivies par les ouvriers-employés	«Nombre total de salariés Ouvriers- Employés ayant été présents aux sessions de formations dont les coûts directs ont été facturés par des centres de formation externes au groupe (par des cabinets ou prestataires locaux ou à l'étranger). Le nombre de formations suivies est lié au nombre de salariés présent lors des différentes sessions. NB : Un même salarié Cadre formé sur «n» sessions est comptabilisé «n» fois. Les formations des salariés sortis de l'entreprise en cours d'exercice sont à comptabiliser.»	# personnes	6	1	0
SOC320	Dépenses totales de formations	«Ensemble des dépenses générées par les formations et les sensibilisations réalisées à la date de fin de la période du reporting ; ces dépenses concernent ici uniquement les coûts directs des heures de formation réalisées dans les centres de formation du Groupe ou dans les centres et cabinets de formation externes, dans le pays ou à l'international. NB: les dépenses de formation sont à comptabiliser à partir des factures des organismes prestataires reçues et des états de paiement des vacataires (freelance) le cas échéant.»	FCFA	2 557 772	2 444 030	1 630 172
SOC321	Dépenses de formations internes	«Ensemble des dépenses générées par les formations internes réalisées à la date de fin de la période du reporting ; ces dépenses concernent ici uniquement les coûts directs des heures de formation réalisées dans les centres de formation du Groupe (CME Bingerville, CME Dakar CMEAU, Abidjan) NB: les dépenses de formations internes sont à comptabiliser à partir des factures émises par les centres de formation du groupe. «	FCFA	999 293	516 042	361 632
SOC322	Dépenses de formations externes	«Ensemble des dépenses générées par les formations externes réalisées à la date de fin de la période du reporting ; ces dépenses concernent ici uniquement les coûts directs des heures de formation réalisées dans les centres et cabinets de formation externes, dans le pays ou à l'international. NB: les dépenses de formations externes sont à comptabiliser à partir des factures des organismes prestataires reçues et des états de paiement des vacataires (freelance) le cas échéant.»	FCFA	1 558 480	1 927 987	1 381 070
SOC330	Nombre d'heures de formations			88 239	109 068	348 604
SOC331	Nombre heures de formations internes	Somme totale des heures passées par l'ensemble des effectifs de salariés CDI et CDD en formations au sein des centres de formation du Groupe Eranove durant la période concernée par le reporting.	# heures	79 576	99 212	149 160
SOC332	Nombre heures de formations externes	"Somme totale des heures passées par l'ensemble des effectifs de salariés CDI et CDD en formations dans des cabinets et centres de formation externes (en dehors des centres de formation du Groupe) durant la période concernée par le reporting.	# heures	8 663	9 856	199 444
4 - FORMATION						
SOC500	Accident du travail			88 239	109 068	348 604

SOC510	Accidents du travail avec et sans arrêt hors trajets	«Accidents survenus aux salariés avec et sans arrêt de travail, exclusion faite des accidents du travail liés aux trajets entre la résidence et le lieu de travail, et entre le lieu de travail et le lieu de la pause repas. NB: l'accident de trajet est un accident qui survient: -Entre la résidence et le lieu de travail, -Entre le lieu de travail et le lieu de restauration où le salarié se rend pendant la pause repas. »	Nombre	95	86	78
SOC520	Accidents du travail avec arrêt hors trajets	Accidents survenus aux salariés avec arrêt de travail sur prescription médicale donnant droit à indemnité (allocation payée par l'organisme de sécurité sociale en compensation du salaire suspendu par l'employeur) , exclusion faite des accidents du travail liés aux trajets entre la résidence et le lieu de travail, et entre le lieu de travail et le lieu de la pause repas, ainsi que des accidents du travail avec décès.	Nombre	93	81	76
SOC525	Accidents de trajet	Accidents survenus aux salariés avec arrêt de travail sur prescription médicale donnant droit à indemnité (allocation payée par l'organisme de sécurité sociale en compensation du salaire suspendu par l'employeur) survenus lors de trajets entre la résidence et le lieu de travail, et entre le lieu de travail et le lieu de la pause repas, exclusion faite des accidents du travail avec décès.	Nombre	48	31	29
SOC530	Accidents du travail occasionnant un décès	Accidents du travail pour accidents hors trajets impliquant un décès immédiat ou différé du salarié.	Nombre	1	0	1
SOC540	Nombre de jours d'arrêt du travail	Somme des jours d'arrêt du travail obtenus sur prescription médicale pour accidents hors trajets et permettant aux salariés d'interrompre leurs activités avec le paiement d'une indemnité journalière compensatoire du salaire	Jours	2 272	1 848	1 710
SOC550 *	Taux de gravité	Le taux de gravité représente le nombre de journées d'arrêt du travail indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées.	Jours	0,23	0,19	0,18
SOC560 *	Taux de fréquence	Le taux de fréquence est le nombre d'accidents survenus hors trajets avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus sur une période donnée par million d'heures de travail.	Nombre	9,27	8,22	7,92
5 - TEMPS DE TRAVAIL						
SOC610 *	Temps théorique de travail société		Heures	10 035 287	9 851 731	9 600 401
SOC611	Temps théorique de travail Cadres	Temps de travail à effectuer par les Cadres (en CDD et CDI) selon la réglementation en vigueur.	Heures	1 121 965	1 197 017	1 242 949
SOC612	Temps théorique de travail Agent de maîtrise	Temps de travail à effectuer par les Agents de maîtrise (en CDD et CDI) selon la réglementation en vigueur.	Heures	5 389 350	5 342 551	5 287 778
SOC613	Temps théorique de travail Ouvriers Employés	Temps de travail à effectuer par les Ouvriers Employés (en CDD et CDI) selon la réglementation en vigueur.	Heures	3 523 972 €	3 312 163 €	3 069 674 €
SOC620	Temps de travail supplémentaire société		Heures	232 989	230 721	220 950
SOC621	Temps de travail supplémentaire Cadres	Temps de travail autorisé par accord écrit du management réalisé par les Cadres au-delà de la durée légale des heures de travail en vigueur.	Heures	0	0	0
SOC622	Temps de travail supplémentaire Agent de Maîtrise	Temps de travail autorisé par accord écrit du management réalisé par les Agent de Maîtrise au-delà de la durée légale des heures de travail en vigueur.	Heures	101 224	117 699	117 987
SOC623	Temps de travail supplémentaire Ouvriers Employés	Temps de travail autorisé par accord écrit du management réalisé par les Ouvriers Employés au-delà de la durée légale des heures de travail en vigueur.	Heures	131 765	113 022	102 963

6 - ABSENTEISME						
SOC700	Temps total d'absence (TTA)	«L'absentéisme est la durée des absences légales ou non des salariés CDD et CDI à leur lieu de travail sur une période donnée. Absences légales (ALE) : congés légaux, congés de maternité, congés sans solde, mises à pieds, permissions exceptionnelles légales, arrêts maladie, accidents du travail et trajet. Durée totale des absences légales et des absences autorisées des salariés.»	Heures	2 276 243	2 113 400	1 073 056
SOC710	Absences pour congés légaux (ACL)	Durée des congés annuels légaux pris avec rémunération par les salariés en CDD ou CDI de l'entreprise	Heures	2 052 856	1 908 560	908 040
SOC720	Absences pour congés de maternité (ACM)	Durée des congés de maternité ou paternité pris par les salariés en CDD ou CDI.	Heures	15 203	75 360	63 384
SOC730	Absences pour congés sans solde (ACS)	Durée des congés annuels légaux pris sans rémunération pour convenance personnelle par les salariés en CDD ou CDI	Heures	70 656	5 568	344
SOC740	Absences pour mise à pieds (AMP)	Durée des absences des salariés en CDD ou CDI ayant écopés d'une suspension temporaire du contrat de travail par mesure disciplinaire.	Heures	31 360	5 648	3 184
SOC750	Absences pour permission exceptionnelle (APE)	Durée des absences autorisées au salarié en CDD ou CDI par l'employeur sur la base d'événements familiaux dûment justifiés par l'employé et non déductibles du congé réglementaire. Ces absences sont définies par le code du travail, les conventions collectives ou le règlement interne: mariage, décès, naissance , etc.	Heures	12 608	16 840	5 336
SOC760	Absences pour arrêts maladie (AAM)	Durée des interruptions de travail des salariés en CDD ou CDI recommandées par un médecin (médecine du travail ou autre) au cours de la période concernée par le reporting.	Heures	82 904	81 736	71 448
SOC770	Absences pour accident du travail et trajet (ATT)	Durée des absences des salariés en CDD ou CDI pour accident du travail et pour accident de trajet.	Heures	10 616	19 272	20 128
SOC780	Absences non autorisées (ANA)	Durée des absences non légales et non justifiées des salariés en CDD ou CDI	Heures	40	416	1 192
SOC711	Taux absentéisme	Le quotient du nombre d'heures d'absence (hors ACL, ACM, ACS, APE) par rapport au nombre d'heures théoriques de travail des salariés sous contrats CDI et CDD valides à la date de fin du reporting.	%	1,24%	1,09%	1,00%
SOC712	Taux d'assiduité	Le ratio correspondant à l'écart entre le temps de travail théorique des salariés sous contrats CDI et CDD et la durée totale des absences (hors ACL, ACM, ACS, APE) .	%	98,76%	98,91%	99,00%
7 - RECRUTEMENTS #N/A						
SOC810	Recrutements effectif société	«L'absentéisme est la durée des absences légales ou non des salariés CDD et CDI à leur lieu de travail sur une période donnée. Absences légales (ALE) : congés légaux, congés de maternité, congés sans solde, mises à pieds, permissions exceptionnelles légales, arrêts maladie, accidents du travail et trajet. Durée totale des absences légales et des absences autorisées des salariés.»		167	104	67
SOC811	Nombre de recrutements CDD	Ensemble des personnes ayant signé un contrat de travail CDD sur la période concernée par le reporting.	# personnes	34	58	45
SOC812	Nombre de recrutements CDI	Ensemble des personnes ayant signé un contrat de travail CDI sur la période concernée par le reporting.	# personnes	133	46	22
SOC815	Nombre de femmes recrutées	Nombre de femmes dans l'ensemble des personnes recrutées en CDD et CDI sur la période concernée par le reporting	# personnes	30	13	21

SOC816	Pourcentage de femmes recrutées	Pourcentage des femmes dans l'ensemble des personnes recrutées en CDD et CDI sur la période concernée par le reporting	%	17,96%	12,50%	31,34%
SOC813	Nombre de jeunes entre 18 et 25 ans recrutés	«Ensemble des personnes ayant signé un contrat de travail CDI ou CDD sur la période concernée par le reporting et ayant à la date de signature du contrat un âge supérieur ou égal à 18 ans et strictement inférieur à 26 ans NB: jusqu'à la date anniversaire des 26 ans, le collaborateur a toujours 25 ans.»	# personnes	8	8	1
SOC814	Nombre de stagiaires recrutés	Ensemble des personnes ayant signé un contrat de stage pendant la date de reporting	# personnes	1 518	1 227	598
8 - DEPARTS						
SOC910	Départ effectif société			283	156	156
SOC920	Licenciements			17	7	13
SOC921	Nombre de licenciements CDD	«Nombre de salariés CDD licenciés. NB: Les départs pendant la période d'essai du salarié sont également pris en compte.»	# personnes	0	0	0
SOC922	Nombre de licenciements CDI	«Nombre de salariés CDI licenciés. NB: Les départs pendant la période d'essai du salarié sont également pris en compte.»	# personnes	17	7	13
SOC930	Départs volontaires			88	39	40
SOC931	Nombre de départs volontaires de salariés CDD	«Nombre de salariés CDD ayant quitté de leur propre gré la société qui les emploie sur la période concernée par le reporting NB: Les départs pendant la période d'essai du salarié sont également pris en compte.»	# personnes	0	0	0
SOC932	Nombre de départs volontaires de salariés CDI	«Nombre de salariés CDI ayant quitté de leur propre gré la société qui les emploie sur la période concernée par le reporting NB: Les départs pendant la période d'essai du salarié sont également pris en compte.»	# personnes	88	39	40
SOC940	Départs liés aux fins de contrats			178	110	103
SOC941	Nombre de départs des salariés CDD pour motif de fin de contrat	Ensemble des salariés sortis de l'effectif pour motif de contrat de travail CDD arrivé au terme de l'échéance prévue.	# personnes	81	4	14
SOC942	Nombre de départs des salariés CDI pour fin de contrat	Ensemble des salariés sortis de l'effectif pour motif de contrat de travail CDI arrivé au terme de l'échéance prévue.	# personnes	97	106	89
SOC950	Taux de turnover	Taux de renouvellement des effectifs de l'entité suite à des départs volontaires ou non et des recrutements de collaborateurs.	%	4,60%	2,70%	2,36%
9 - MALADIES PROFESSIONNELLES						
SOC101 *	Maladies professionnelles	Cumul du nombre des salariés CDD et CDI déclarés par le médecin du travail comme étant atteints de maladies professionnelles sur la période concernée par le reporting.	# personnes	0	0	0
10 - DEPENSES EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE						
SOC102	Dépenses en matière de politique sociale		FCFA	9 535 652	7 437 856	6 328 336

SOC103	Dépenses volontaires de l'entreprise en avantages sociaux	«Contribution financière volontaire de l'entreprise dans les fonds dédiés à la solidarité, à la santé, et à la retraite des salariés (Fonds de Solidarité, Fonds de Solidarité Santé, Assurance Maladie pour Retraités: ASMAR, FCP etc....) NB: Les contributions obligatoires suivantes sont exclues: dépenses de formation»	FCFA	3 132 827	4 535 358	4 497 246
SOC104	Fonds alloués aux prêts internes	Montant total des prêts accordés aux salariés notamment par l'intermédiaire des mutuelles, pour les aider à mettre en œuvre des projets personnels d'acquisition de biens ou d'investissements pour améliorer leurs revenus.	FCFA	6 402 825	2 902 499	1 831 091
SOC105	Couverture protection sociale volontaire					
SOC106	Effectif couvert par une protection sociale volontaire	Cumul du nombre de salariés en CDD et CDI au 31/12/n bénéficiant de la contribution volontaire de l'entreprise dans les fonds dédiés à la solidarité, à la santé et à la retraite des salariés sur la période du reporting	# personnes			4 563
SOC107	Part de l'effectif couvert par une protection sociale volontaire	Pourcentage des salariés CDD et CDI bénéficiant de la contribution volontaire de l'entreprise dans les fonds dédiés à la solidarité, à la santé et à la retraite des salariés sur la période du reporting	%			1
11 - PROMOTION DU GENRE						
SOC171	Gouvernance					
SOC172	Effectif du comité de direction (CODIR)	Nombre total (hommes et femmes) des membres du comité de direction	# personnes	57	63	67
SOC173	Nombre de femmes membres du comité de direction	Nombre de femmes membres du comité de direction	# personnes	10	12	12
SOC174	Part des femmes membres du comité de direction	Pourcentage des femmes membres du comité de direction.	%	17,54%	19,05%	17,91%
SOC175	Métiers techniques					
SOC176	Effectif des salariés exerçant un métier technique	«Cumul des salariés (homme et femmes) en CDI et CDD exerçant un métier technique (métiers caractéristiques des activités d'exploitation et de maintenance) sur la période du reporting, NB 1: La nomenclature des métiers techniques est disponible pour chaque entité auprès des services en charge des ressources humaines NB 2 : les stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte,»	# personnes	1 738	1 692	1 363
SOC177	Nombre de salariées femmes exerçant un métier technique	«Cumul des salariées femmes en CDI et CDD exerçant un métier technique (métiers caractéristiques des activités d'exploitation et de maintenance) sur la période du reporting, NB 1: La nomenclature des métiers techniques est disponible pour chaque entité auprès des services en charge des ressources humaines NB 2 : les stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte,»	# personnes	70	61	36
SOC178	Part des femmes exerçant un métier technique		%	4,03%	3,61%	2,64%
12 - TAUX DE COUVERTURE DE CERTIFICATION						

SOC1005	Effectif détaché et certifiable					
SOC1006	Effectif détaché	Nombre total des salariés de la société composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide détachés au groupement d'intérêt économique GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité)	# personnes	291	229	242
SOC1007	Effectif total certifiable	«Nombre total des salariés de la société composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée (CDD) valide. NB 1 : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pas pris en compte. NB2 : les effectifs détachés à GS2E sont comptabilisés dans l'effectif GS2E (et retirés de l'effectif CIE et SODECI)»	# personnes	4 527	4 497	4 376
SOC1010	Couverture certification Santé Sécurité au travail					
SOC1011	Effectif des services certifiés OHSAS 18001 / ISO 45001	«Nombre total des salariés en CDD ou CDI des directions ou sous directions certifiées OHSAS 18001 / ISO 45001 à la fin de la période de reporting NB 1 : les contrats des stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte. NB2 : les effectifs détachés à GS2E sont comptabilisés dans l'effectif GS2E»	# personnes	652	647	636
SOC1012	Taux de couverture certification OHSAS 18001 / ISO 45000	Ratio du nombre de salariés des services certifiés OHSAS 18001 / ISO 45001 sur l'effectif total certifiable à la date de fin du reporting	%	14,40%	14,39%	14,53%

INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTAUX

	Indicateurs	Définition	Unité	2018	2019	2020
1 - PROVISIONS & GARANTIES RISQUES ENVIRONNEMENT						
ENV110	Provisions et garanties pour risques environnementaux	Montant planifié dans le budget pour assurer la gestion des risques en matière d'environnement	FCFA	0	0	0
2 - CONSOMMATION D'EAU						
ENV200	Consommation d'eau		m3	142 239	144 922	136 657
ENV210	Consommation d'eau des sièges, agences, bureaux	La quantité d'eau potable consommée au sein des locaux administratifs et commerciaux, à savoir les sièges sociaux, les agences commerciales et les bureaux, relevée aux compteurs ou sur facture	m3	142 002	144 922	134 427
ENV220	Conso. d'eau des usines de production thermique d'électricité	La quantité d'eau potable utilisée par les usines pour la production thermique d'électricité .	m3	237	0	2 230
3 - CONSOMMATION D'ENERGIE						
ENV410	Consommation d'énergie totale			464 434	312 605	836 952
ENV415	Consommation d'électricité des ouvrages de production d'électricité	Quantité totale d'électricité consommée par l'ensemble des ouvrages de production d'électricité au relevé de compteur hors arrêt des groupes.	GWh	11,8	13,1	13,0
ENV416	Consommation externe d'électricité des ouvrages de prod. d'elec.	Quantité totale d'électricité consommée par l'ensemble des ouvrages de production d'électricité au relevé de compteur lors des arrêts des groupes uniquement.	GWh			0,8
ENV420	Consommation d'énergie électrique des sièges, agences, bureaux	Quantité totale d'électricité consommée par l'ensemble des agences commerciales, bureaux et autres centres administratifs au relevé de compteur.	GWh	57,04	52,91	33,62
ENV440	Consommation de gaz naturel	Quantité totale de gaz naturel utilisée par des turbines à gaz au relevé machine.	m3	51 531 830	34 678 994	92 870 589
ENV450	Consommation de HVO	Quantité totale d'Heavy Vacuum Oil (HVO) utilisée par les turbines à gaz au relevé machine.	m3	77	627	1 344
ENV460	Consommation de DDO	Quantité totale de Distalate Diesel Oil (DDO) utilisée par les turbines à gaz au relevé machine.	m3	14	128	33
ENV470	Consommation Gasoil / Diesel Oil des groupes électrogènes de secours	Quantité totale de Gasoil /Fuel utilisée par les groupes électrogènes de secours	l	11	4	3 502
ENV475	Conso Gasoil/Diesel Oil des groupes électrogènes/prod elec	Quantité totale de Gasoil /Fuel utilisée par les groupes électrogènes pour la production électrique	l	2 500	2 827	2 333 605
ENV480	Consommation totale de carburant véhicules			3 073 812	3 325 879	4 034 155
ENV481	Consommation Diesel des véhicules	Quantité totale de Diesel utilisée par les véhicules destinés à l'exploitation.	l	2 551 730	2 332 083	2 333 841
ENV482	Consommation Essence/Super des Véhicules	Quantité totale de Essence/Super utilisée par les véhicules destinés à l'exploitation.	l	522 083	993 796	1 700 314
4 - PRODUCTION & DISTRIBUTION D'ELECTRICITE						

ENV510 *	Capacité totale opérée interconnectée			704	704	704
ENV511	Capacité installée interconnectée THERMIQUE	«Capacité totale du parc de production thermique interconnecté opéré sur la base de la capacité réelle. C'est la somme totale des puissances maximales (ou théoriques) de tous les groupes de production installés sur le réseau.»	MW	100	100	100
ENV512	Capacité installée interconnectée HYDROELECTRIQUE	Capacité totale du parc de production hydroélectrique interconnecté opéré sur la base de la capacité réelle.	MW	604	604	604
	* Part des capacités de production (MW) d'électricité renouvelable		%	86%	86%	86%
ENV520	* Production électrique totale winterconnectée			1744	1943	2105
ENV521	Production totale des usines de production électrique THERMIQUE	Production totale d'électricité brute livrée du parc thermique interconnecté.	GWh	111	80	208
ENV522	Production totale des usines de production HYDROELECTRIQUE	Production totale d'électricité brute livrée du parc hydroélectrique interconnecté.	GWh	1633	1863	1897
	* Part de la production (GWh) d'électricité renouvelable		%	93,64%	95,88%	90,13%
ENV530	* Rendement production électricité	Rapport de l'énergie évacuée sur le réseau de transport (production nette) par l'énergie en sortie de l'alternateur (production brute) d'un groupe. La différence entre les deux énergies est consommée par les auxiliaires du groupe (divers équipements annexes nécessaires au fonctionnement du groupe de production).	%	98,41%	99,34%	99,46%
ENV531	Rendement production électricité Abidjan		%	99,6%	99,5%	99,7%
ENV550	Energie disponible			1744	1943	2105
ENV551	Energie disponible THERMIQUE	Energie productible du parc de production thermique en fonction des conditions opérationnelles et techniques de l'installation.	GWh	466	293	472
ENV552	Energie disponible hydroelectrique	Energie productible du parc de production hydroélectrique en fonction des conditions opérationnelles et techniques de l'installation.	GWh	2 936	4 955	4 159
ENV560	* Rendement global électricité	"C'est le rapport de la production brute (énergie en sortie de l'alternateur) par l'énergie effectivement consommée par le client final. Ce rendement tient compte donc des pertes production, transport et distribution. Remarque : les clients alimentés directement par le réseau de transport subissent seulement les pertes production et transport."	%	80,32%	83,08%	82,54%
5 - CONSOMMATION DES MATIERES PREMIERES & INTRANTS						
ENV600	Consommation des matières premières et intrants			464 434	312 605	836 952
ENV610	Huiles	Quantité des huiles utilisées dans l'exploitation des ouvrages.	l	25 659	43 710	59 371

ENV640	Hypo Chlorite de Calcium	Quantité de Hypochlorite de Calcium utilisée pour l'exploitation.	t	5	6	16
ENV650	Sulfate d'alumine	Quantité de Sulfate d'alumine (Al ₂ (SO ₄) ₃) utilisée pour l'exploitation.	t	33	23	109
ENV660	Gaz SF ₆	Quantité de Gaz SF ₆ utilisée pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages.	kg	1 022	613	570
ENV680	Fluides frigorigènes	Quantité de fluides frigorigènes présente dans les équipements de climatisation installés dans les sièges, bureaux, agences, usines et ouvrages d'exploitation.	kg			8 229
ENV681	Pertes de fluides frigorigènes	Quantité estimée de fluides frigorigènes ayant fuité des équipements de climatisation installés dans les sièges, bureaux, agences, usines et ouvrages d'exploitation.	kg			445
6 - POLLUANTS ATMOSPHERIQUES : CO₂, NO_x, SO_x						
ENV710	Emissions de gaz à effet de serre (GES)			178 813	138 927	288 548
ENV711	Emissions de GES hors production électrique	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée à la consommation d'électricité des usines de production et de distribution d'eau, des ouvrages d'assainissement et des agences et bureaux, à la consommation de carburant des véhicules et des groupes électrogènes de secours, et aux déplacements professionnels en avion	t CO ₂ e	34 992	33 960	41 371
ENV743	Emissions de GES liées à la consommation d'électricité des sièges, agences et bureaux	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée à la quantité totale d'électricité consommée par les sièges, agences et bureaux	t CO ₂ e	25 383	23 545	14 961
ENV744	Emissions de GES liées à la consommation des groupes électrogènes de secours	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée à la consommation de carburant des groupes électrogènes de secours (en cas de défaut d'alimentation électrique)	t CO ₂ e	36	11	11
ENV745	Emissions de GES liés à la consommation de carburant des véhicules	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée à la consommation de carburant des véhicules	t CO ₂ e	9 525	10 152	12 136
ENV746	Emissions de GES liées aux pertes de SF ₆	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée aux pertes de SF ₆	t CO ₂ e			13 395
ENV747	Emissions de GES liées aux pertes de fluides frigorigènes	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée aux pertes de fluides frigorigènes	t CO ₂ e			823
ENV712	Emissions de GES liées à prod. électrique inter-connectée	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée uniquement à la production de l'électricité interconnectée (en dehors des groupes électrogènes de secours).	t CO₂e	143 821	104 967	247 178
ENV761	Emissions de GES liées à la consommation de gaz naturel	Quantité de GES rejetée dans l'atmosphère liée à la quantité totale de gaz naturel utilisée par des turbines à gaz au relevé machine.	t CO ₂ e	130 376	87 738	234 963
ENV762	Emissions de GES liées à la consommation de HVO	Quantité de GES rejetée dans l'atmosphère liée à la quantité totale d'Heavy Vacuum Oil (HVO) utilisée par les turbines à gaz au relevé machine.	t CO ₂ e	250	2 038	4 368

ENV763	Emissions de GES liées à la consommation de DDO	Quantité de GES rejetée dans l'atmosphère liée à la quantité totale de Distalate Diesel Oil (DDO) utilisée par les turbines à gaz au relevé machine.	t CO2e	44	416	108
ENV764	Emissions de GES liées à la consommation de Gasoil / Diesel Oil	Quantité totale de Gasoil /Fuel utilisée par les groupes électrogènes pour la production électrique	t CO2e	7 901	8 933	7 374
ENV765	Emissions de GES liées à la cons; ext. d'élect. des ouv prod	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée à la consommation d'électricité externe des ouvrages de production d'électricité (incluant la consommation des bureaux des sites de productions si celle ci ne peut être isolée).	t CO2e	5 251	5 843	365
ENV713	Rejet Gaz Effet de Serre / MWh d'électricité produite	Quantité d'équivalent de CO2 rejetée pour la production d'un MWh	Kg CO2e/MWh	82	54	117
ENV714	Rejets de gaz à effet de serre pendant production électrique	Quantité de GES rejetée dans l'atmosphère au cours de la production de l'électricité.	% gaz sec	3,08%	3,07%	4,00%
ENV770	Emissions GES liées aux déplacements professionnels en avion					
ENV771	Emissions de GES liés aux déplacements professionnels en avion	Quantité de GES émis dans l'atmosphère liée aux déplacements professionnels en avion		48	252	45
ENV750	Sensibilisation à la réduction des Rejets de GES					
ENV720	*Rejets de NOx production électrique	Rejets d'oxydes d'azote (Nox) au cours de la production électrique (résultat d'analyses le plus élevé).	mg/Nm3	192	198	191
ENV730	*Rejets de SOx production électrique	Rejets d'oxydes de soufre (SOx) dans la production électrique (résultat d'analyses le plus élevé).	mg/Nm3	0	45	30
7 - APPAREILS CONTENANT DES PCB						
ENV800	Nombre total de transformateurs contenant du PCB			0		
ENV830	Nombre total de transformateurs utilisés	Nombre total de transformateurs utilisés en fin de période de reporting	Nombre	13 290	13 555	37 438
ENV810	Nombre de transformateurs contaminés aux PCB à décontaminer	Nombre total de transformateurs identifiés en fin de période dont le fluide (huile), utilisé comme fluide diélectrique ou lubrifiant, contient une teneur en PCB comprise entre 50 et 500 ppm qui peut être traitée et réduite par une structure spécialisée aux fins d'une remise en service de ces appareils, en fin de période	Nombre	286	285	284
ENV820	Nombre de transformateurs contaminés aux PCB à éliminer	Nombre total de transformateurs identifiés en fin de période dont le fluide (huile), utilisé comme fluide diélectrique ou lubrifiant, contient une teneur en PCB supérieure à 500 ppm de sorte que ces appareils doivent obligatoirement être retirés et isolés de l'exploitation, puis mis à la disposition d'une structure spécialisée en élimination de PCB, en fin de période	Nombre	32	31	31
ENV840	Taux de transformateurs contenant du PCB	Rapport du nombre de transformateurs contaminés au PCB à décontaminer et à éliminer, sur le nombre total de transformateurs utilisés	%	2,4%	2,3%	0,8%

ENV850	Nombre transformateurs avec PCB expédiés pour élimination	Nombre de transformateurs souillés au PCB expédiés dans des centres autorisés pendant la période de reporting.	Nombre	0	0	0
8 - CONSOMMATION PAPIER & PRODUITS INFORMATIQUES, DECHETS PRODUITS						
ENV900	Consommation de papier & produits informatiques					
ENV910	Consommation de papier pour la bureautique	Quantité de papier rame acheté et/ou utilisée soit pour des impressions à l'imprimante, soit pour des prises de notes durant la période du reporting	Kg	89 828	89 974	101 764
ENV911	Consommation de papier pour l'édition des factures	Quantité de papier utilisée pour l'édition des factures clients (service externalisé)	Kg	47 315	47 043	48 706
ENV920	Consommation de toners (encres) d'imprimante	Quantité de cartouches d'encre (toner) utilisée pour des impressions par l'ensemble des imprimantes de l'entreprise, qu'elles soient de location et à usage collectif ou affectées spécifiquement à des personnes.	Kg	1 661	1 885	1 897
ENV950	Déchets produits par les entités industrielles					
ENV951	Déchets industriels banals	«Quantité de déchets industriels assimilés aux ordures ménagères produits par les entités industrielles (usine de production d'eau potable, centrale thermique et hydroélectrique) pendant la période de reporting. NB: Les quantités sont retracées sur la base des déclarations effectuées auprès des autorités compétentes (Côte d'Ivoire: Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL) / Sénégal: Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC))»	t	0,00	14,83	25,83
ENV952	Déchets spéciaux liquides	«Quantité de déchets liquides (huile usagée, HVO/DDO usagé, eaux usées ...) présentant un risque pour l'environnement et la santé humaine produits par les entités industrielles (usine de production d'eau potable, centrale thermique et hydroélectrique) pendant la période de reporting. NB: Les quantités sont retracées sur la base des déclarations effectuées auprès des autorités compétentes (Côte d'Ivoire: Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL) / Sénégal: Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC))»	m ³	0,00	9,64	17,55
ENV953	Déchets spéciaux solides	«Quantité de déchets solides (filtres usagés, chiffons et graviers souillés, produits chimiques, batteries usagées...) présentant un risque pour l'environnement et la santé humaine produits par les entités industrielles (usine de production d'eau potable, centrale thermique et hydroélectrique) pendant la période de reporting. NB: Les quantités sont retracées sur la base des déclarations effectuées auprès des autorités compétentes (Côte d'Ivoire: Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL) / Sénégal: Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC))»	t	0,00	0,34	26,02

9 - TAUX DE COUVERTURE DE CERTIFICATION						
ENV1040	ISO 14001 - production d'électricité					
ENV1041	Capacité de production d'électricité des entités certifiées ISO	Capacité totale du parc de production hydroélectrique et thermique interconnecté opéré sur la base de la capacité réelle, des ouvrages couverts par une certification ISO 14001 valide à la date de fin de reporting	MW	704	704	704
ENV1042	Taux de couverture certification ISO 14001 - production d'élect	Ratio de la capacité de production d'électricité des entités certifiées ISO 14001 sur la capacité de production d'électricité à la date de fin du reporting	%	100%	100%	100%
ENV1050	ISO 14001 transport d'électricité					
ENV1051	Réseaux de transport certifiées ISO 14001	Nombre de kilomètres de lignes et câbles Haute Tension (HTB et THT) utilisés pour l'acheminement de l'électricité exploités couverts par une certification ISO 14001 valide à la date de fin de reporting	km	5 453	6 022	7 063
ENV1052	Taux de couverture certification ISO14001- transp. d'électricité	Ratio des réseaux de transport exploités par les entités certifiées ISO 14001 sur les réseaux totales de transport exploités à la date de fin du reporting	%	100%	100%	100%
ENV1100	Couverture certification Management de l'énergie (ISO 50001)					
ENV1101	Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des entités certifiées	Quantité totale de GES émis dans l'atmosphère par les entités certifiées ISO 50001, durant la période de reporting	t CO2e	0	0	0
ENV1102	Taux de couverture certification ISO 50001	Ratio des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des entités certifiées ISO 50001 sur les émissions totales de gaz à effet de serre	%	0%	0%	0%

Indicateurs sociétaux

	Indicateurs	Définition	Unité	2018	2019	2020
1 - EFFECTIFS CLIENTS						
SOT100	Effectif Clients			2 196 725	2 538 154	2 915 688
SOT101	Effectif Clients Electricité	Personnes physiques ou morales ayant souscrit un contrat d'abonnement de consommation d'électricité, contrat valide à la date ou période du reporting.	Nombre	2 196 725	2 538 154	2 915 688
SOT105	Branchements sociaux subventionnés Electricité	Nombre d'opérations de branchements subventionnés (branchements sociaux existant avant le PEPT) réalisés pendant la période de reporting	Nombre	0	0	0
SOT107	Branchements sociaux PEPT Electricité	Nombre d'opérations de branchements réalisés pendant la période de reporting dans le cadre du Programme Electricité pour Tous (PEPT) réalisés pendant la période de reporting. NB : Les branchements comptabilisés sont ceux renseignés dans le SI.	Nombre	205 531	202 991	254 836
2 - QUALITE DE SERVICE						
SOT200	Disponibilité du service électricité		m3	142 239	144 922	136 657
SOT201	* Temps moyen de coupure électricité	Durée annuelle moyenne de rupture d'alimentation électrique pendant la période de reporting, hors incidents exceptionnels et coupures programmées pour travaux	Heure et minute	22	18	16
SOT202	Taux de disponibilité des groupes de production électrique hors	«Mesure de performance des groupes de production électrique définie par le rapport entre la durée pendant laquelle les groupes sont opérationnelles et la durée pendant laquelle ces groupes auraient dû idéalement fonctionner, c'est-à-dire 100% du temps, si l'on excepte les énergies intermittentes. NB : il s'agit ici de la disponibilité en dehors des arrêts programmés.»	%	96,60%	93,55%	97,85%
SOT230	Réseaux exploités					
SOT236	Réseaux électriques total exploités	Nombre total de kilomètres de lignes et câbles de transport et de distribution de l'électricité exploités à la fin de la période de reporting	km	51 638	53 977	57 020
SOT231	Réseaux électriques de transport exploités	Nombre de kilomètres de lignes et câbles Haute Tension (HTB et THT) utilisés pour l'acheminement de l'électricité exploités à la fin de la période de reporting	km	5 453	6 022	7 063
SOT232	Réseaux électriques de distribution exploités	Nombre de kilomètres de lignes et câbles Basse et Moyenne Tension (BT et HTA) utilisés pour l'acheminement de l'électricité, exploités à la fin de la période de reporting	km	46 185	47 955	49 957
SOT240						
SOT241	* Ratio de facturation	Rapport de l'énergie/eau potable facturée aux clients par rapport à l'énergie/eau potable livrée sur le réseau de distribution pendant la période de reporting	%			1
3 - ACTIONS DE SOUTIEN, MECENAT, PARTENARIAT						
SOT120	Action de soutien, de mécénat, de partenariat			0		
SOT121	Dépenses d'actions de soutien, de mécénat et de partenariat	Sommes dégagées et investies dans des actions de soutien, de mécénat et de partenariat dans le cadre du sport, de la culture, de la santé et de l'éducation. NB: Ne retenir que les dépenses externes	FCFA	431 431	200 635	524 540

4 - ETHIQUE						
SOT130	Promotion de l'éthique					
SOT131	* Dépenses effectuées dans la promotion de l'éthique	Sommes dépensées pour la mise en place de stratégie, de projets ou de démarches visant à promouvoir l'éthique et à lutter contre la corruption,	FCFA	33 469	24 406	21 024
SOT132	* Personnes formées/sensibilisées à l'éthique	Nombre de personnes formées / sensibilisées à la lutte contre la corruption.	Nombre	130	291	2
SOT135	Dispositif d'alerte éthique					
SOT136	* Nombre de plaintes internes reçues	Nombre de plaintes et signalements internes (issus de collaborateurs) reçues et suivies pour traitement par les responsables éthiques	Nombre	0	4	27
SOT137	* Nombre de plaintes internes résolues	Nombre de plaintes et signalements internes (issus de collaborateurs) résolues par les responsables éthiques	Nombre	0	1	27
SOT138	* Nombre de plaintes externes reçues	Nombre de plaintes et signalements externes (issus de clients, fournisseurs,...) reçues et suivies pour traitement par les responsables éthiques	Nombre	49	26	100
SOT139	* Nombre de plaintes externes résolues	Nombre de plaintes et signalements internes (issus de collaborateurs) et externes (issus de clients, fournisseurs,...) résolues par les responsables éthiques	Nombre	37	21	94
5 - ACCORDS COLLECTIFS						
SOT141	Nombre total d'accords collectifs signés	Nombre total d'accord collectifs signés dans la période de reporting avec les organisations syndicales	Nombre	0	0	0
SOT142	Nombre d'accords collectifs sur aspects santé et sécurité signés	Nombre d'accords collectifs touchant à la santé et la sécurité signés dans la période de reporting avec les organisations syndicales	Nombre	0	0	0
6 -TAUX DE COUVERTURE DE CERTIFICATION						
SOT150	Couverture certification Qualité (ISO 9001)			0		
SOT151	Effectif des services certifiés ISO 9001	"Nombre total des salariés (composé de ceux ayant un contrat à durée indéterminée valide et de ceux ayant un contrat à durée déterminée valide) des directions ou sous directions certifiées ISO 9001 à la fin de la période de reporting NB1 : Les stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte. NB2 : les effectifs détachés à GS2E sont comptabilisés dans l'effectif GS2E"	# personnes	848	993	996
SOT152	Taux de couverture certification ISO 9001	Ratio du nombre de salariés des services certifiés ISO 9001 sur l'effectif total certifiable à la date de fin du reporting	%	19%	22%	23%
SOT155	Couverture certification management de la conformité (ISO 19600)			0		

SOT156	Effectif des services évalués ISO 19600	«Nombre total des salariés en CDD ou CDI des directions ou sous directions évaluées ISO 19600 à la fin de la période de reporting NB1 : Les stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte. NB2 : les effectifs détachés à GS2E sont comptabilisés dans l'effectif GS2E»	# personnes	4 527	4 506	4 376
SOT157	Taux de couverture évaluation ISO 19600	Ratio du nombre de salariés des services évalués ISO 19600 sur l'effectif total certifiable à la date de fin du reporting	%	100%	100%	100%
SOT160	Couverture certification lutte anti-corruption (ISO 37001)					
SOT161	Effectif des services certifiés ISO 37001	«Nombre total des salariés en CDI ou CDD des directions ou sous directions certifiées ISO 37001 à la fin de la période de reporting NB1 : Les stagiaires, apprentis, VIE, consultants, intérimaires, journaliers, sous-traitants ne sont pris en compte. NB2 : les effectifs détachés à GS2E sont comptabilisés dans l'effectif GS2E»	# personnes	0	0	0
SOT162	Taux de couverture certification ISO 37001	Ratio du nombre de salariés des services certifiés ISO 37 001 sur l'effectif total certifiable à la date de fin du reporting	%	0%	0%	0%
SOT170	Couverture évaluation RSE (ISO 26000)					
SOT175	ISO 26000 - production d'électricité					
SOT176	Capacité de production d'électricité des entités évaluées ISO 2	Capacité totale du parc de production hydroélectrique et thermique interconnecté opéré sur la base de la capacité réelle, des ouvrages couverts par une évaluation ISO 26000 valide à la date de fin de reporting	MW	704	704	704
SOT177	Taux de couverture évaluation ISO 26000 - production d'électricité	Ratio de la capacité de production d'électricité exploités par des entités évaluées ISO 26000 sur le nombre total de la capacité de production d'électricité à la date de fin du reporting	%	100%	100%	100%
7 - IMPACT SUR LES TIERS						
SOT180	Accident			0		
SOT181	Accident sur les tiers liée à l'exploitation	Accident avec sinistre corporel (atteinte à l'intégrité physique) causé volontairement ou non du fait des installations de l'entité et dont est victime un tiers pendant la période du reporting.	Nombre			23
SOT182	Accident sur les sous-traitant liée à l'exploitation	Accident avec sinistre corporel (atteinte à l'intégrité physique) causé volontairement ou non du fait des installations de l'entité et dont est victime un sous-traitant pendant la période du reporting.	Nombre			6
SOT183	Accident sur les tiers liée à la circulation	Accident avec sinistre corporel (atteinte à l'intégrité physique) causé volontairement ou non par les salariés de l'entité (en CDD ou CDI) dont est victime un tiers (tierce personne, sous-traitant) pendant la période du reporting. NB: Sont pris en compte les accidents impliquant les véhicules couverts par un contrat d'assurance souscrit par l'entité.	Nombre			4
SOT184	Accident causé par un sous-traitant	Accident avec sinistre corporel (atteinte à l'intégrité physique) causé volontairement ou non par un sous-traitant lors de l'exécution d'un contrat de prestation de services pour le compte de l'entité et dont est victime un tiers (tierce personne) pendant la période du reporting.	Nombre			0



Création Djibril



Compagnie Ivoirienne d'Electricité

SIEGE SOCIAL : 1, AVENUE CHRISTIANI - TREICHVILLE
ADRESSE POSTALE : 01 BP 6923 ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE
TELEPHONE : (+225) 27 21 23 33 00
FAX : (+225) 27 21 23 35 88
WWW.CIE.CI